

RAPPORT DE RECHERCHE

Le harcèlement de rue envers les jeunes : de la recherche à l'action

PAR :
Mélusine DUMERCHAT



Université du Québec
à Montréal

Ce rapport est le fruit d'un partenariat de recherche-action entre le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Il a été réalisé grâce au soutien financier de Mitacs (Accélération) et à celui de la Ville de Montréal, par le biais des fonds Diversité et inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables.

REMERCIEMENTS

La recherche-action a été rendue possible grâce à la collaboration de nos partenaires du secteur communautaire et militant : Ensemble pour la diversité et La voix des jeunes compte ainsi que nos partenaires du secteur de l'enseignement collégial : les Cégeps André-Laurendeau, Marie-Victorin, Rosemont et du Vieux-Montréal. Nous remercions particulièrement Cathia Rouleau-Verville, Claudia Bouchard, Esther Armaignac et Véronique Lareau pour leur participation.

Nous sommes aussi reconnaissantes de l'expertise généreusement partagée par Amélie Châteauneuf et Sylvie Ouellet du Cégep André-Laurendeau, Isabelle Lampron et Julie Pelletier du CIUSS Centre-Sud, Kathryn Travers de l'ONU Femmes, Mariève Saint-Pierre du Cégep Marie-Victorin ainsi que Marie-Ève Desroches de la Table des groupes de femmes de Montréal.

Nous tenons à souligner le soutien inestimable de l'équipe de travail du CÉAF (Julie Leblanc, Christine Drolet, Béatrice Mercier, Roxanne Deniger et Ariane Sousa-Caron) et à saluer l'ampleur du travail militant accompli par Lise Dugas, Cécile Murray et Pascale Thérien, militantes de la première heure au Comité de lutte contre le harcèlement de rue du CÉAF, sans qui cette recherche n'aurait jamais vu le jour. Nous remercions également Justine Daneau et Racky Ba pour leur précieuse implication pour la réalisation de ce projet et son rayonnement, sans oublier Marlène Desaize, qui a aussi contribué à ce projet pendant son stage au CÉAF.

Un grand merci à Fallon Rouiller pour le travail minutieux de transcription des verbatims.

Cette recherche a pu bénéficier de l'expertise et de l'implication continue d'Audrey Simard à chacune des étapes. Depuis la construction du projet de recherche, à l'analyse des verbatims en passant par la mise en place du guide d'entretien, le recrutement des participantes, l'organisation des focus groups et leur animation, les contributions d'Audrey Simard ont été précieuses et décisives. Un immense merci à elle.

Enfin, nous remercions de tout cœur les participantes à cette recherche-action qui ont pris le temps d'échanger avec nous au sujet de leur vécu et des pistes d'action à inventer pour lutter contre le harcèlement de rue.

COMITÉ D'ENCADREMENT DE LA RECHERCHE-ACTION :

Mélusine DUMERCHAT, chercheure doctorale en sociologie à l'UQAM

Audrey SIMARD, intervenante communautaire au CÉAF

Elsa GALERAND, professeure de sociologie à l'UQAM (collaboratrice)

RELECTURE : Andrée Laprise

GRAPHISME : Fadelle Noel, Fadelle Design

DÉPÔT LÉGAL - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023.

ISBN version imprimée : 978-2-9821609-0-3

ISBN version électronique : 978-2-9821609-1-0

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE : Dumerchat Mélusine (2023). *Le harcèlement de rue envers les jeunes : de la recherche à l'action*. Montréal : Centre d'éducation et d'action des femmes.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction : la loi du silence	1
Le harcèlement de rue : au croisement du sexisme et de l'adultisme.....	3
Les focus groups : une méthode de collectivisation des vécus	5
Le profil des participantes	6
Les pratiques de harcèlement de rue envers les jeunes.....	8
Interpeller et rappeler à l'ordre	8
S'approprier les corps.....	10
Traquer et piéger	12
Les contextes : auteurs, témoins, lieux et moments	14
Le profil des harceleurs anonymes.....	14
Les moments et les lieux	16
La présence « absente » de témoins.....	16
Les effets psychiques sur le rapport à soi et au monde des adultes	18
Choc, incompréhension et traumatisme.....	18
Honte et culpabilité	19
Hypervigilance dans l'espace public.....	20
Peur des hommes adultes	21
Perte de contrôle et objectification	21
Colère et désillusion	22
Les impacts sur le corps, la mobilité et les interactions sociales.....	23
Éviter de se déplacer seule.....	23
Certains lieux publics	24
La marche et le transport en commun.....	25
Les interactions avec les inconnus	25
Le regard des hommes	26
Les stratégies d'autodéfense.....	27
Ignorer, fuir le harceleur, demander de l'aide.....	28
Riposter verbalement et physiquement	29
Se défendre collectivement.....	30
Apprendre l'autodéfense	31
Dévoilement : les réactions des adultes.....	32
Déni, tabou : cachez ces violences que je ne saurais voir	32
Augmenter la surveillance et les restrictions	33
Minimiser et blâmer	34
Redoubler les mises en garde.....	35
Faire obstacle à la justice.....	35
Soutien et sensibilisation : le travail des femmes	36
La solidarité entre paires	37
Pistes de solution	38
Les responsabilités des garçons et des hommes	38
Celles des adultes	39
Des institutions d'enseignement.....	40
Et de la sphère politique.....	41
Conclusion : repolitiser le harcèlement de rue.....	42
Bibliographie	44

INTRODUCTION : LA LOI DU SILENCE

« Le monsieur s'est mis à essayer de me parler et à me proposer un lift. J'ai refusé plusieurs fois alors qu'il insistait qu'une "belle fille ne devrait pas avoir à marcher". Il a arrêté sa voiture en la rapprochant de moi et en ouvrant la porte passagère. Il m'a demandé si je voulais faire de l'argent et m'a dit qu'il me paierait pour que je lui fasse une pipe, en commentant que j'avais des "belles lèvres" et que ma robe était vraiment sexy. J'avais 11 ans! »

Aujourd'hui au Québec, les filles sont les premières victimes d'agressions sexuelles². On estime qu'une femme sur neuf a été agressée sexuellement par une personne adulte avant l'âge de 15 ans. Dans la majorité des cas, les agresseurs sont des hommes connus de leurs victimes. Ils sont leurs entraîneurs, patrons, collègues, prêtres, enseignants et, plus souvent, des membres de leurs familles : leurs pères, leurs oncles, leurs frères. Ces réalités sont bien connues, documentées et médiatisées depuis longtemps. Dans les dernières années, de nombreux scandales ont fait resurgir dans le débat public la problématique des violences sexuelles commises envers les jeunes : celles exercées dans les pensionnats et au sein de l'Église catholique, dans les milieux du sport, de la culture, en ligne ou à l'école. Des voix se lèvent, le silence se brise. Et chaque fois, l'opinion publique se choque, s'indigne, comme s'il s'agissait là d'une découverte. Les médias exposent ces violences avec une précision chirurgicale et publient les photos de leurs auteurs dans une mise en scène sensationnaliste. On les décrit comme des individus « malades », « déviants », des criminels au comportement « pathologique ». Ces descriptions attisent des sentiments propices au lynchage public, on ne s'étonne pas alors de voir se former des milices de chasseurs de pédocriminels³. À l'ombre de ce tapage, les conditions sociales qui produisent et maintiennent ces violences sexuelles restent intactes.

A contrario du traitement médiatique pour lequel ces violences sont autant de faits divers, les recherches existantes comme les statistiques disponibles démontrent qu'elles ne s'exercent pas de manière aléatoire, contre n'importe qui. La majorité de ces violences sont le fait d'hommes, si bien que l'on parle de violences masculines, exercées contre des femmes et des filles (Romito, 2006). Leur récurrence et leur accumulation indiquent qu'elles ne constituent pas des faits isolés, mais qu'elles s'inscrivent dans le continuum des violences basées sur le genre (Kelly, 1988). Les différentes formes de violence (harcèlement au travail, dans la rue, violence conjugale, familiale, etc.) composent en fait les différentes facettes d'un même système : le patriarcat. Les travaux sur le sujet les comprennent donc comme le marqueur d'un rapport de pouvoir et les expliquent par l'organisation sociale, puisqu'il s'agit là d'un problème social, systémique. Ainsi, ce type de

¹ Centre d'éducation et d'action des femmes. (2017). Résumé des résultats d'un questionnaire sur le harcèlement de rue à Montréal et extraits de témoignages.

² Institut national de santé publique du Québec (2022, 12 mai). Ampleur des agressions sexuelles chez les jeunes. [<https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques/jeunes>].

³ Larin V. (2023, 30 mars). Des « chasseurs de pédophiles » arrêtés. *La Presse*.



violence ne répond pas à une pulsion biologique ou pathologique et n’a rien d’accidentel, mais constitue plutôt une forme de contrôle social des femmes (Hanmer, 1977).

Au nombre des formes prises par ces violences, le harcèlement de rue est une pratique fréquente qui intervient très tôt dans la vie des femmes et qui structure profondément leur rapport à l’espace public. À Montréal, neuf jeunes femmes sur dix (18 à 24 ans) ont été harcelées par des hommes dans la rue, les transports en commun, commerces, parcs, etc. Leurs premières expériences ont très souvent eu lieu lorsqu’elles étaient enfants ou adolescentes, laissant penser ainsi que « plus on est jeune, plus on en vit » (Courcy, Lavoie-Mongrain et Blais, 2022). Dans près de sept cas sur dix, les auteurs de ces violences sont des hommes adultes (*ibid.*). Quand la parole se libère sur le sujet, le débat public se focalise sur les « clins d’œil », les « sourires », des soi-disant « compliments », des comportements jugés « normaux » ou, au pire, des formes de « séduction maladroite ». Rien n’est dit de cet automobiliste qui demande une fellation à une fille de 11 ans, ou de ce passant qui embrasse de force sa voisine de 12 ans. Rien, si ce n’est éventuellement pour alimenter une fois de plus les discours pathologisant et une approche sécuritaire du problème. Surtout, on évite de remarquer que les auteurs de violences sont des hommes ordinaires, tout comme on évite d’expliquer ces violences par leurs causes sociales, ce qui impliquerait de les politiser.

De fait, le harcèlement des filles dans l’espace public est particulièrement banalisé quand il n’est pas tabou. Il est encore largement sous-étudié, méconnu et les moyens mis en place pour le contrer sont minces. C’est dans ce contexte qu’il faut situer la recherche-action dont ce rapport présente les principaux résultats. À l’initiative du Centre d’éducation et d’action des femmes (CÉAF), elle s’inscrit dans le prolongement de son enquête maison (2017), et dans celui de deux recherches partenariales, l’une sur les impacts du harcèlement de rue sur les femmes (Blais, Dumerchat et Simard, 2021) et l’autre mesurant l’ampleur du problème à Montréal (Courcy, Lavoie Mongrain et Blais, 2022). Ces premières études, réalisées avec des femmes adultes, ont précisément permis de constater combien le harcèlement vécu dans leur jeunesse avait pu marquer leurs trajectoires. Or, si ce fait semble établi, force est de constater l’absence de données concernant les expériences des jeunes femmes. Ce rapport souhaite répondre à plusieurs questions qui ont émergé lors de la précédente recherche : comment se manifeste le harcèlement de rue commis spécifiquement envers les mineures⁴ et quels sont ses effets sur les trajectoires des enfants, adolescentes et jeunes adultes. Cette recherche-action constitue à notre connaissance une première au Québec et une étape nécessaire pour collectiviser et visibiliser les vécus. Elle prend ainsi racine dans la volonté du CÉAF de contribuer à briser le silence entourant les violences commises envers les mineures. Cette démarche vise, en bout de ligne, à susciter des réflexions et à alimenter des débats qui permettront, nous l’espérons, de dégager des leviers d’action en vue d’un changement social.

⁴ Nous employons ici le terme « mineur.e », désignant couramment les personnes âgées de 18 ans et moins, pour référer ici de manière critique à un statut imposé arbitrairement, qui prive de droit les personnes jeunes. La catégorie « mineur.e » est opposée à celle de « majeur.e » et implique un rapport de pouvoir entre ces deux groupes sociaux. Il s’agit d’ailleurs d’une catégorie qui a été longtemps imposée aux femmes adultes aussi (Bonnardel, 2016).



LE HARCÈLEMENT DE RUE : AU CROISEMENT DU SEXISME ET DE L'ADULTISME

Par « harcèlement de rue », on désignera ici tout propos ou comportement dégradant, intrusif et non consenti, tenus ou commis par des personnes inconnues, dans l'espace public, c'est-à-dire la rue, les commerces, lieux festifs et les transports en commun (Logan, 2015 ; Vera-Gray, 2016 ; Blais, Dumerchat et Simard, 2021, etc.). Le harcèlement de rue prend la forme de violences verbales, physiques, sexuelles et psychologiques notamment. Tel que mentionné précédemment, il s'agit d'un phénomène qui cible principalement les femmes et les personnes des minorités de genre, alors que les harceleurs sont majoritairement des hommes, comme le confirment les récentes enquêtes statistiques menées à Montréal et ailleurs au Canada (Courcy, Lavoie Mongrain et Blais, 2022 ; Cotter et Savage, 2018). Les travaux sur le sujet considèrent que le harcèlement de rue est une des multiples formes de violences basées sur le genre, et il est si répandu et normalisé qu'il relève de ce que l'on nomme parfois le « sexisme ordinaire » (Lieber, 2008). Sa récurrence a mené les premières recherches à le formuler en termes de « harcèlement public », soulignant que toutes ces violences s'accumulent et pèsent ensemble lourdement sur les trajectoires de celles qui en sont la cible (Gardner, 1995).

En effet, les recherches qui s'y intéressent ailleurs au Canada et dans le monde montrent que ce phénomène a des effets majeurs sur la vie des femmes et personnes des minorités de genre, notamment pour celles se trouvant aux croisements des oppressions basées sur la race, la sexualité ou encore l'expression de genre (Davis, 1994 ; Zeilinger, 2004 ; Listerborn, 2015 ; Lubitow, 2017). Kissling (1991) évoque, quant à elle, une forme de « terrorisme sexuel » pour insister sur les effets psychiques du harcèlement de rue qui suscite peur, voire anxiété et hypervigilance (Kearl, 2010 ; DelGreco et Christensen, 2020). En témoignent les pratiques de nombreuses femmes dans l'espace public, telles leurs stratégies d'évitement de certains espaces, certains horaires, etc. (Stanko, 1987 ; Pain, 1991 ; Valentine, 1992). Le harcèlement de rue agit ainsi comme une contrainte intériorisée, une menace permanente qui brime les femmes dans leur mobilité et limite leur manière d'occuper l'espace public (Koskela, 1999 ; Cinq-Mars et Perraton, 2005). Si les dimensions émotionnelles et psychiques de ses impacts sont bien documentées, le harcèlement de rue participe aussi à structurer, comme nous le verrons, le rapport au corps, aux autres et à l'espace (Condon, Lieber et Maillochon, 2005 ; Lieber, 2008 ; Blais, Dumerchat et Simard, 2021). Ainsi, le harcèlement de rue est considéré comme un outil de coercition, permettant de maintenir l'autorité masculine sur les espaces publics.

La recherche sur le harcèlement de rue est très récente au Québec, si bien que les connaissances que nous en avons sont encore limitées. Les violences commises par des personnes connues des victimes, qui sont certes plus fréquentes, telles que la violence entre partenaires intimes ou le harcèlement au travail, sont davantage documentées. Plus rares encore sont les recherches qui s'intéressent spécifiquement aux vécus des mineur.e.s en matière de harcèlement de rue. Au Québec et ailleurs dans le monde, la recherche sur les rapports sexués à l'espace public s'est penchée sur les mécanismes de ségrégation spatiale des filles à travers leur confinement dans les espaces privés (Guillaumin, 1978 ;



Rivière, 2017), le manque d'aménagement public qui répond à leurs besoins (Maruejols et Raibaud, 2012 ; Cossette et Boucher, 2021) ainsi que leurs peurs liées au fait de sortir seules le soir et les tactiques d'évitement qu'elles développent (Condon, Lieber et Maillochon, 2005 ; Rodo-Zarate, 2014). Du côté des travaux portant sur la violence chez les jeunes, la violence en milieu scolaire et la cyberviolence ont fait l'objet de nombreuses recherches, sans toujours les situer dans le continuum des violences de genre (Dagorn et Rubi, 2016 ; Blaya, 2018). Ainsi, les violences vécues par les jeunes dans divers espaces tels que la rue, les transports en commun, mais aussi les abords des établissements scolaires et les espaces en ligne, sont encore rarement pensées comme relevant d'un même système de domination à la fois sexiste et adultiste.

Au regard des données disponibles (voir aussi Cotter et Savage, 2018), le harcèlement de rue semble être vécu très tôt, dès l'adolescence sinon dès l'enfance, et s'appuyer sur l'articulation du genre et de l'âge. Peu discuté par la littérature sur le sujet, l'« adultisme », terme qui désigne la domination exercée par les adultes sur les enfants (Flasher, 1978), est éclairant pour comprendre le harcèlement de rue. Il exprime le rapport social d'âge qui confère aux majeur.e.s des privilèges sur le plan légal, social, économique, politique, etc., alors que les mineur.e.s leur sont subordonné.e.s (Alvarez-Lizotte et Caron, 2022). Ce rapport de pouvoir, plus couramment abordé en termes d'« autorité », est souvent présenté comme « normal », découlant de la supposée « incapacité naturelle » des jeunes, qui justifie alors la restriction des droits des personnes mineures (Delphy, 1995 ; 2001). Il a été démontré que la prétendue fragilité, naïveté ou innocence des jeunes est pourtant largement produite par l'organisation sociale qui, tout au long de l'éducation des enfants, marque leur différence à travers les vêtements, les objets, les activités, les manières qui leur sont inculquées et les règles qui leur sont imposées (Firestone, 1972). L'adultisme désigne ainsi un véritable système d'oppression, qui se maintient par tout un ensemble de pratiques de différenciation, de discriminations et de violences, tels que les jugements moraux, le mépris, la manipulation, l'humiliation, la surveillance et les interdictions (Bonnardel, 2015). Les violences qui leur sont infligées sont ainsi d'ordre psychique, symbolique, mais aussi physique, passant par les coups, l'enfermement, les privations. Elles sont aussi de nature sexuelle, comme dans le cas de l'inceste et des autres formes de pédocriminalité (Dussy, 2013). C'est notamment cette dernière manifestation de l'adultisme, à l'intersection du sexisme, qui a été le plus rapportée par les participantes à cette recherche-action.



LES FOCUS GROUPS : UNE MÉTHODE DE COLLECTIVISATION DES VÉCUS

Pour aborder le harcèlement de rue tel qu'il est vécu par les personnes mineures, nous avons opté pour une méthodologie de type qualitative, afin de saisir leurs expériences, leurs interprétations et leurs besoins. Plus précisément, nous avons choisi la méthode des focus groups, dans le but d'offrir un espace de collectivisation des vécus aux personnes participantes. Nous avons ciblé des jeunes, s'identifiant comme femmes, personnes non binaires ou trans, puisque la majorité des études démontre qu'il s'agit des principales victimes⁵ du harcèlement de rue⁶. De plus, le fait d'être accompagnées par des paires facilite l'expression des points de vue des participantes et peut contrebalancer le rapport d'autorité avec les chercheuses adultes (Côté, Lavoie et Trottier-Cyr, 2020). Le choix de cette méthode visait aussi à favoriser l'*empowerment* et à valoriser l'engagement des personnes participantes (Montell, 1999). Pour Aissata, ce type de discussion permet de se rendre compte « à quel point on n'est pas seule » et d'échanger avec d'autres sur « comment elles s'outillent pour pouvoir contrer [le harcèlement de rue] ». Notre démarche avait aussi pour objectif de replacer l'expertise des mineures, bien souvent silencieuse, au centre de la recherche-action (Caron, 2014 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Il s'agissait de partir de leurs récits et de leurs analyses, pour comprendre le phénomène, ses mécanismes et ce qu'il induit, étape indispensable au changement social (McDonald et al., 2011).

L'équipe de recherche a tenu, en 2022, une série de sept rencontres⁷, en collaboration avec des établissements scolaires et organismes par et pour les jeunes. Plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour favoriser la participation de mineures⁸. Le recrutement des participantes a consisté en des envois de courriels, la diffusion d'événements Facebook, de l'affichage ainsi que des kiosques d'informations et de recrutement tenus dans les locaux des établissements scolaires. Cependant, le terme même de harcèlement de rue semblait bien souvent peu connu des jeunes approchées lors de la tenue des kiosques, ce qui a probablement fait obstacle au recrutement. Marie nous a d'ailleurs dit d'entrée de jeu :

« J'étais pas sûre si ce que j'avais vécu, c'était du harcèlement de rue, si je rentrais dans vos critères [...] au début, le harcèlement de rue, je savais pas trop ce que c'était en fait. »

Mais en prenant le temps de partager avec elles notre définition du harcèlement de rue, elles se sont pourtant toutes rappelé des expériences passées.

⁵ Nous employons le terme victime plutôt que survivante, car c'est de cette manière que se sont auto-identifiées les participantes et puisqu'il permet de faire état de violences subies.

⁶ Précisons qu'une femme sur trois en a vécu, pour un homme sur dix selon Statistique Canada (2018). Ce constat est partagé par d'autres études comme celle menée à Montréal (Courcy, Lavoie Mongrain et Blais, 2022).

⁷ À noter que neuf focus groups ont été organisés, mais deux ont été annulés parce que personne ne s'y est présenté.

⁸ Nous avons été confrontées à plusieurs barrières institutionnelles faisant obstacle à l'accès à la parole des mineures, l'autorisation parentale obligatoire notamment, laquelle a pour effet de contraindre les mineures intéressées à participer à la recherche à dévoiler leurs vécus de harcèlement de rue à leurs parents.



Les focus groups ont finalement réuni de 2 à 5 participantes et ont duré de 1 h 30 à 2 h, ce qui a favorisé la participation de chacune. La dernière rencontre a été organisée en collaboration avec le collectif *La voix des jeunes compte* et a rassemblé des militantes, venues partager leurs expériences en lien avec le harcèlement de rue, mais aussi leur expertise en matière de lutte contre les violences de genre commises envers les jeunes. Un guide d'entretien a orienté les discussions, tout en laissant la place aux jeunes de développer les sujets dont elles souhaitaient discuter. Trois principaux thèmes étaient abordés : les expériences vécues de harcèlement de rue et leurs impacts, le soutien reçu ou non sur le moment ou par la suite ainsi que les pistes de solution envisagées pour le contrer. Ces rencontres ont permis de faire remonter des souvenirs, comme l'exprime Pauline : « *plus on en parle, plus ça me rappelle des choses qui se sont passées* ». Pour certaines, les discussions ont été l'occasion d'aborder certaines expériences pour la première fois.

Le contenu des focus groups a été enregistré et analysé au moyen d'un logiciel de traitement de données qualitatives (NVivo). Les analyses sont résumées dans ce rapport, qui est accompagné de faits saillants et d'un projet de mobilisation des connaissances. En effet, une campagne de sensibilisation au harcèlement de rue diffusée sur les réseaux sociaux a été conçue dans le cadre de cette recherche-action, par des jeunes engagées contre le harcèlement de rue. Pour rappel, cette recherche-action constitue une première étape, un socle sur lequel le CÉAF bâtira ensuite des outils et ateliers de sensibilisation à destination des jeunes, des parents et du personnel éducatif.

LE PROFIL DES PARTICIPANTES

Vingt-six personnes ont participé aux rencontres. Elles s'identifient majoritairement (25) comme femmes, une personne comme de genre fluide. Elles sont âgées de 11 à 32 ans, près de la moitié (11) est âgée de 18 ans et moins, un quart (7) d'entre elles a entre 19 et 25 ans, un quart (7) entre 26 et 30 ans, alors que moins d'un dixième (2) a plus de 31 ans. Les personnes majeures se sont concentrées, lors des focus groups, sur leurs vécus lorsqu'elles étaient mineures. Par ailleurs, la plupart sont hétérosexuelles (17), mais le quart (6) d'entre elles fait partie des minorités sexuelles (lesbiennes, bi ou pansexuelles et asexuelles notamment), ce qui est plus élevé que la moyenne estimée par le recensement au Canada (4 %). Le quart (7) d'entre elles est immigrante de première ou deuxième générations. Plus des trois quarts (21) se désignent comme personnes racisées, majoritairement Noires, Afro-descendantes ainsi que Nord-Africaines, Asiatiques et Latinas, ce qui est nettement supérieur à la proportion mesurée par le recensement au Canada (22 %). Moins du dixième (2) déclare être en situation de handicap. Elles sont majoritairement (22) étudiantes au niveau secondaire, collégial ou universitaire. La moitié (13) d'entre elles est employée dans le secteur tertiaire, un peu plus du tiers (9) est sans emploi et une minorité (4) occupe un poste de la catégorie des professions intermédiaires. Elles résident majoritairement (21) à Montréal, dans différents quartiers, ou en périphérie, dans des villes de banlieue, pour une minorité d'entre elles (5).



Il ressort que leurs premières expériences de harcèlement de rue ont été vécues particulièrement jeunes, elles avaient autour de 10 ans pour la plupart. Ophélie réalise d'ailleurs : « *la quantité de harcèlement que je subis diminue avec le temps* ». Les participantes ont soulevé qu'elles étaient ciblées par les harceleurs sur la base de multiples marqueurs, notamment l'âge et le sexe. La majorité d'entre elles remarque en effet, comme Simone, que le harcèlement de rue « *c'est quasiment toujours une dynamique sexuelle* ». Elles ont noté que leurs expériences relevaient de l'adultisme, du sexisme, mais aussi du racisme, du classisme et de la grossophobie. Comme l'explique Aissata, ces marqueurs sont indissociables dans l'expérience d'une personne :

*« Je ne pourrai jamais dire que j'ai vécu cette expérience
seulement parce que je suis femme et non parce que je suis
femme Noire. »*

En effet, leurs témoignages illustrent une fois de plus le fait que les rapports sociaux s'entrecroisent et ne peuvent être pris isolément pour comprendre leurs expériences de la violence tout comme leurs besoins (Collins, 1990 ; Creshaw, 1991)⁹.

Afin de rendre compte des principaux résultats de cette recherche-action, le rapport est divisé en sept sections. Nous reviendrons d'abord sur les pratiques du harcèlement de rue, pour esquisser, dans un deuxième temps, un portrait du contexte dans lequel elles prennent place. Les sections 3 et 4, s'attarderont sur les effets psychiques du harcèlement de rue ainsi que sur ses impacts sur le corps et les pratiques urbaines des filles. Nous aborderons en section 5 les ripostes qu'elles mettent en œuvre pour y faire face et enchaînerons ensuite avec les réactions de l'entourage, lorsqu'elles dévoilent leurs expériences. Enfin, nous résumerons les pistes de solution formulées par les participantes et les intervenantes consultées, en vue d'enrayer le harcèlement de rue.

⁹ À noter que plusieurs participantes auraient souhaité conserver leur prénom dans le rapport, plutôt que d'avoir recours à un pseudonyme, afin de manifester leur engagement notamment, comme cela a pu être le cas dans d'autres recherches (Yanar *et al.*, 2016). Mais des impératifs sur le plan éthique nous obligent à employer des pseudonymes, qu'elles ont eu la possibilité de choisir avant les rencontres pour préserver leur anonymat.



LES PRATIQUES DE HARCÈLEMENT DE RUE ENVERS LES JEUNES

*« Ton corps, on te le dicte
très jeune, comme jeune fille,
ça va être quoi qu'il va subir
pour le reste de sa vie. »*

- Simone

Cette section rend compte des différentes pratiques de harcèlement de rue que l'on peut dégager des récits des participantes. Nous avons choisi de les distinguer non pas du point de vue de ce que ces propos ou ces actes produisent sur les personnes harcelées (voir à ce sujet les sections 3 et 4), mais sur le plan des types de violences qu'exercent concrètement les harceleurs¹⁰. Si la plupart de ces pratiques ciblent directement les corps, elles empruntent différents registres, depuis les interpellations verbales ou gestuelles jusqu'aux prises physiques sur les corps, en passant par la traque. Le premier ensemble renvoie aux interpellations sexistes, racistes et adultistes, qui sont *de facto* sexualisantes et qui participent du continuum des violences de genre (Kelly, 1988). Ces interpellations peuvent être ouvertement agressives et dégradantes (insultes, menaces de viol) ou au contraire d'apparence laudative, bienveillante (compliments, clins d'œil). Le deuxième type de pratiques implique l'appropriation plus ou moins directe des corps. Il recouvre les corps à corps (se frotter, toucher), les prises en main directe (prendre la cuisse, les fesses) ainsi que l'exhibitionnisme et le voyeurisme. Enfin, nous avons repéré un troisième registre de pratiques de harcèlement qui reviennent régulièrement dans les récits des participantes et qui s'apparentent aux techniques de traque, autrement dit de chasse. Elles consistent notamment à repérer, suivre, surveiller et piéger. Les harceleurs n'hésitent pas à user de chantage et à s'organiser pour duper les personnes ciblées. L'ensemble de ces violences contribue en bout de ligne à faire de la ville un espace « par et pour les hommes » (Raibaud, 2015).

INTERPELLER ET RAPPELER À L'ORDRE

Interpeller, importuner, solliciter l'attention sont les formes les plus banales et fréquentes de pratique du harcèlement de rue. Ce type de conduite peut prendre des tours plus ou moins subtils. Latisha avait 11 ou 12 ans quand un automobiliste lui a lancé des bisous dans les airs en la fixant du regard. Ils étaient deux, dans le cas de Marie, à l'avoir sollicitée « *comme on appelle un chat* », pratique si répandue qu'elle est aujourd'hui communément appelée « *cat call* ». Ils étaient deux également à exiger de Maude qu'elle se montre aimable, peu importe son ressenti à elle : « *T'as échappé ton sourire ?* » Ces interpellations peuvent passer par des mises en scène visant à leur donner une apparence

¹⁰ Nous utilisons le terme « pratiques de harcèlement de rue » afin de souligner le fait qu'il s'agit de façons de faire courantes, de techniques développées et mises en œuvre délibérément, et de mettre ainsi particulièrement en lumière le rôle des harceleurs.



anodine. Il peut s'agir d'un simple « *comment tu t'appelles* », comme le mentionne Simone, ou encore d'un « *d'où tu viens ?* », faussement innocent et cherchant à identifier une origine ethnique présumée, comme le raconte Merlia. Et si elles ne répondent pas ou ripostent, les repréailles de certains harceleurs révèlent alors les intentions cachées derrière les apparences trompeuses.

Quoi qu'il en soit, ces interpellations sont intrusives et font irruption dans l'intimité, le « monde intérieur » des personnes ciblées (Vera-Gray, 2016). Elles manifestent des droits que se donnent les harceleurs sur les mineures qu'ils croisent, droit de disposer de leur attention, « *droit sur mon corps, sur qui je suis, sur mon temps* », comme le dit Simone. Celle-ci souligne par la même occasion la « *charge mentale* » qu'impliquent ces comportements pour les femmes et les filles, ainsi forcées de se rendre disponibles pour les hommes croisés au hasard dans l'espace public (Gardner, 1989). Ces interpellations contribuent à faire de leur corps ce que Colette Guillaumin appelle un « corps-pour-les-autres » (1992). Elles indiquent aux filles qu'elles n'ont pas le pouvoir de déterminer les limites de leur espace-temps personnel et d'en disposer librement quand elles sont dans l'espace public (Bowman, 1993).

À ces pratiques banales s'ajoutent les propos sexualisants, infantilissants et racialisants qui portent systématiquement sur les corps. En effet, ces interpellations prennent couramment la forme de commentaires centrés sur des caractéristiques physiques. Souvent, il s'agit de lancer à une fille qu'elle est « *belle* ». Mais ce type d'interpellation est parfois plus explicite : « *c'est parce que t'es à moitié noire, c'est pour ça que tu as des formes, que tu as une grosse poitrine* », s'est fait dire Annabelle. Les jugements portés à l'endroit de Sabrina sont du même ordre : exotisants, racistes et coloristes¹¹, dit-elle. Ayli, quant à elle, ne compte plus les messages qu'on lui envoie sur les réseaux sociaux au sujet de sa bouche dite « *pulpeuse* ». Ainsi, très fréquemment, ces interpellations consistent en des évaluations, portant sur des parties du corps, qui est morcelé, comme cette remarque d'Ayli le soulève « *tu peux pas me démonter là, tu peux pas venir acheter ma tête puis mes fesses* ». Ces pratiques apprennent ou rappellent aux mineures qu'elles sont elles-mêmes des objets de discours, d'évaluations, de classements et que différentes parties de leur corps (cuisses, fesses, seins, bouche) peuvent être jugées, mesurées et qualifiées, et ce, notamment en fonction des usages sexuels qui peuvent en être faits.

Passés sous forme de flatterie ou lancés de façon agressive, ces commentaires signifient aux jeunes femmes qu'elles sont objets de désir, de plaisir, de fantasmes sexuels (Fairchild et Rudman, 2008). « *Se faire dire violemment que t'es belle* » est une agression, comme le rapporte Simone. « *T'as l'air d'une crisse de cochonne pareil [...] Moi là, je te prends, je te fourre ben doucement pis après ça ben rough* », a-t-on dit à Élisabeth qui venait d'avoir 18 ans. Ainsi, les interpellations verbales ou gestuelles font bien souvent craindre une escalade de la violence et fonctionnent comme des menaces latentes. Elles peuvent aussi prendre la tournure de menaces explicites d'agression sexuelle, comme dans cette situation racontée par Marie au cours de laquelle un groupe d'hommes s'est mis à rire en

¹¹ Terme attribué à l'écrivaine Alice Walker (1972) pour désigner la hiérarchisation opérée selon la couleur de peau, qui discrimine davantage les personnes racisées avec les peaux plus sombres que celles avec les peaux plus claires (N'Diaye, 2006).



la regardant marcher dans la rue, avant que l'un d'entre eux ne s'arrête et lui dise : « *Faut pas que tu stresses si mon ami il vient, il te kidnappe, pis il te ramène chez lui.* »

Outre les remarques sur les corps, les commentaires dégradants peuvent également prendre la forme de moqueries ou d'insultes. Dans le cadre de son emploi de service à la clientèle, Iris a dû encaisser maintes fois le mépris de classe des clients. Elle évoque par exemple cet homme qu'elle devait servir et qui lui disait « *et que ça saute !* ». Et ajoute :

« Ils avaient un sentiment de supériorité, ça c'est sûr. Leur intention, c'était de me dégrader »

Sasikala se souvient de ce groupe de jeunes hommes qui s'étaient amusés à proférer des insultes anti-Asiatiques, la visant elle, sa famille et d'autres passager.e.s dans un bus. Par ailleurs, Ophélie avait 13 ans quand deux policiers l'ont interpellée : « *éloigne-toi pas trop, tu pourrais faire fuir tes clients* ». Aissata se souvient elle aussi de cet homme dans le métro qui lui avait demandé, tout sourire, si elle « *travaillait* » : « *je sais qu'il l'a dit juste pour me blesser [...] et clairement, je l'ai vécu comme une expérience raciste* ». Le recours au stigmatisme de la prostituée, dont les harceleurs s'amusent, participe de la sexualisation racialisante des jeunes femmes Noires, qui se voient régulièrement imputées des sexualités réputées déviantes (Collins, 1990 ; Davis, 1994). L'ensemble de ces brimades indique aux mineures qu'elles sont de rang inférieur, que ce soit sur le plan de l'âge, du sexe, mais aussi de la race et de la classe. Ces pratiques constituent autant de rappels à l'ordre en ce qu'elles consistent à (re)dire aux mineures quelle est leur place dans l'ordre social.

S'APPROPRIER LES CORPS

Ce deuxième registre implique des pratiques physiques, imposées à même les corps cette fois-ci : agressions sexuelles, attouchements, frotteurisme, etc. Simone, qui avait à peine 12 ans, rentrait de l'école quand un homme de son quartier l'a agrippée et embrassée sur la bouche de force, « *je veux juste t'embrasser* », a-t-il dit. Sasikala, quant à elle, avait refusé d'interagir avec cet inconnu dans la rue, qui lui a attrapé le poignet pour la contraindre à embrasser sa main. Parmi les pratiques de prises en main directes, les participantes mentionnent que les harceleurs ont touché leurs seins, leurs cuisses, leurs fesses, etc. Élisabeth explique comment un passager a empoigné sa cuisse dans le transport en commun. Elle regardait par la fenêtre jusqu'à ce qu'elle sente qu'il en avait profité pour glisser sa main sur elle, l'air de rien. Charlotte se souvient elle aussi de cet homme dans le métro qui a pris sa cuisse, au vu et au su des autres passager.ère.s, si bien qu'elle avait l'impression qu'il devait paraître : « *vraiment normal que cet homme prenne ma cuisse* ». Dans le même registre, Ophélie mentionne que plusieurs hommes se sont collés contre son corps dans le métro pour se frotter. Ayli se souvient précisément de son altercation avec l'homme qui se frottait contre ses fesses dans un bus. Quand elle lui a ordonné de s'éloigner d'elle, il lui a répondu : « *mais c'est toi qui as mis un legging trop serré* ». Ici aussi, il semble s'agir d'un droit que s'octroient des hommes sur les corps des



filles qui sont ainsi appropriés (Guillaumin, 1992). Ces pratiques participent de façon évidente de la sexualisation des corps des mineures, de leur réduction au statut de choses, toujours connotées comme sexuelles.

Différents épisodes d'exhibitionnisme dans la rue, dans le transport en commun ou en ligne ont été relatés par les participantes. Le jour de son douzième anniversaire, Maria marchait dans son quartier avec ses ami.e.s pour aller acheter des bonbons, quand un homme, exhibant ses parties génitales, s'est approché du groupe en souriant. Pauline était elle aussi avec des amies dans une voiture du métro, alors qu'un homme masqué s'est assis en face d'elles et s'est masturbé en les fixant du regard. Dans ces cas d'exhibitionnisme, l'utilisation des corps se fait à distance, passant par le regard des filles, forcées de contempler. C'est aux yeux des jeunes femmes que les harceleurs s'imposent physiquement comme des sujets sexuels tout-puissants, pour qui elles sont réduites à des objets. Ce type de pratique peut aussi se produire en ligne, comme l'explique Athéna. Des harceleurs envoient des films d'eux se masturbant, des photographies de leurs parties génitales (appelées couramment *dick pics*) ou des contenus pornographiques. Ces images sont envoyées sans le consentement des réceptrices, par le biais de différents réseaux, dans le but d'obtenir en retour une image du corps de la personne ciblée ou bien d'imposer une relation sexuelle (Oswald *et al.*, 2020). Iris précise à ce sujet qu'il est bien souvent évident qu'elles sont mineures :

« J'avais clairement indiqué sur mon profil que j'avais 14 ans. »

Le voyeurisme fait aussi partie du répertoire des pratiques du harcèlement. Il s'agit de fixer des yeux, avec insistance, sans s'en cacher, mais bien au contraire en affirmant son droit de scruter, de déplacer le regard sur les différentes parties des corps, de le glisser sous les jupes. Iris énumère les situations où des hommes ont observé attentivement « tout [son] corps », ou bien ses jambes, « des pieds jusqu'aux hanches » ou encore « le cul ». Elle se souvient notamment d'une situation dans le métro, alors qu'elle portait son uniforme scolaire, une jupe à carreaux et un sac à dos. Simone est marquée par le souvenir d'un groupe d'hommes qui l'a interpellée dans la rue quand elle avait 12 ans, l'un d'eux lui a dit : « wow arrête, on veut te voir un peu, t'es tellement belle », avant de lui prendre la main et de la faire tourner devant eux, pour satisfaire leurs regards. Aussi, chaque fois qu'elle prenait l'autobus en uniforme scolaire pour aller à l'école, Sabrina se retrouvait confrontée au même homme qui la fixait systématiquement. Un jour, il l'a suivie à la sortie du bus pour lui dire : « t'es tellement belle que si j'avais un appareil photo, je prendrais beaucoup de photos de toi ». Filmer, photographier, furtivement ou ouvertement, est aussi une pratique qui semble fréquente à Montréal. Iris avait 15 ans lorsque sa sœur et elle ont été discrètement filmées dans la rue par un homme, par le biais de son téléphone. Lorsqu'elle était au secondaire, Athéna prenait le bus avec une amie quand un homme s'est approché d'elles et leur a dit : « Heille vous êtes tellement belles, qu'est-ce que vous faites ? Où est-ce que vous allez ? », avant de leur proposer de les prendre en photo. Le voyeurisme, qu'il passe par le regard, ou par la prise d'images (appelées *creepshot*), telle que la pratique du *upskirting* (prise d'images sous les vêtements), constitue une forme d'atteinte particulièrement banalisée (Thompson et Wood, 2018 ; Vitis, 2021).



TRAQUER ET PIÉGER

Repérer, suivre, surveiller, leurrer sont autant de pratiques qui comptent parmi l'arsenal mobilisé par les harceleurs, et qui s'apparentent à des stratégies rappelant la chasse ou la traque. Lili a été suivie par un homme quand elle avait 11 ans. Il n'a cessé sa poursuite que lorsqu'elle s'est réfugiée auprès d'autres adultes. Maxime avait 14 ans et rentrait de l'école quand un homme l'a suivie jusqu'à son domicile, puis il est resté devant chez elle, à la fixer par la fenêtre. Un autre homme a suivi Élisabeth qui rentrait de l'école et l'a invitée chez lui. Quand elle a refusé, il lui a proposé de l'accompagner chez elle et a insisté lourdement jusqu'à ce qu'elle s'enfuit en courant. Francine, à 14 ans, marchait dans son quartier quand un homme l'a suivie en voiture en lui demandant de monter avec lui. Prendre des renseignements sur la personne ciblée, lui demander, comme on l'a fait à Simone, « comment tu t'appelles ? », « c'est quoi ton numéro ? », avec insistance, relève de stratagèmes mis en place pour duper les personnes ciblées. « Ils vont descendre de l'autobus avec toi : "Hey, salut, tu habites où ? tu fais quoi ?" », décrit-elle. Pauline remarque que l'homme qui l'a suivie dans le métro en lui demandant son numéro avec insistance marchait à côté d'elle « comme si on se connaissait » et la questionnait sur un ton familier pour obtenir ce qu'il voulait d'elle. Merlia remarque : « il me suivait comme si c'était mon ami ». Ces pratiques semblent viser à créer la confusion chez les victimes, puisque les harceleurs utilisent la ruse, faisant mine de s'intéresser à elles avec bienveillance, alors que les sollicitations ou agressions sexuelles planent comme une menace. Ce genre de pratiques contribue à envahir l'« espace mental » des victimes, pour reprendre les termes d'Ophélie.

Plusieurs participantes indiquent que des hommes les ont suivies pour les solliciter sexuellement, de manière plus ou moins directe. Charlotte a connu plusieurs expériences de ce type. Une fois, lorsqu'elle avait 14 ans, alors qu'elle marchait dans la rue avec une amie, un automobiliste leur a dit : « Montez dans la voiture, vous êtes belles, qu'est-ce que vous faites ? » et les a pourchassées jusque chez elles. Il s'est ensuite stationné devant leur domicile et a attendu. Ces propos résonnent avec le vécu de Sasikala, qui avait 12 ans et qui sortait acheter du pain seule pour la première fois, alors qu'un automobiliste l'a suivie en lui demandant : « Tu veux baiser avec moi ? » avec insistance. Un autre exemple est celui de Marie, qui avait 12 ans, quand un homme qu'elle a croisé dans la rue lui a dit : « T'es sexy, tu veux aller dans ma chambre ? » Élisabeth se souvient d'une expérience du même type, alors qu'elle marchait dans la rue avec sa petite sœur, alors âgée de 10 ou 11 ans, quand plusieurs hommes en voiture se sont arrêtés devant elles en s'adressant à la plus jeune : « Toi, la blonde, je te prendrais pour la nuit », avant de les suivre en les observant et les interpellant avec insistance. Dans plusieurs de ces situations, les harceleurs utilisent leur véhicule comme une cache, et comme moyen d'emmener les filles avec eux, ce qui laisse ici aussi penser que leurs actes sont anticipés et visent à prendre au piège. Le véhicule est en effet un des outils que les harceleurs utilisent pour parcourir leur « territoire de chasse », afin de mieux cerner, suivre et isoler leur cible, ainsi que pour fuir rapidement (Hutson et Krueger, 2019). Alors que ces hommes repèrent,



observent et pourchassent, certaines participantes disent se sentir prises pour cibles en tant que jeunes femmes. Ophélie remarque à ce sujet :

*« Quand t'as l'air plus jeune,
t'es plus une proie pour certains hommes. »*

Les harceleurs exercent ainsi des pressions sexuelles, et usent parfois de différentes formes de chantage et d'intimidation. Simone se souvient d'être rentrée d'une soirée avec une amie en taxi, quand le chauffeur leur a dit : « Si vous me montrez vos seins, je ne vous fais pas payer. » Le fait d'être au volant du véhicule permet ainsi au harceleur de coincer les personnes ciblées et de les placer dans une situation de redevabilité puisqu'il est en train de leur offrir un service. Iris a reçu, quant à elle, sur les réseaux sociaux, des demandes fréquentes et insistantes par des hommes qui la voulaient comme *sugar baby*¹². Certains hommes n'hésitent pas à offrir des services, des cadeaux ou de l'argent, en échange de services sexuels ; certains usent aussi de manipulations psychologiques, notamment de chantage émotif. C'est le cas d'internautes qui ont exigé d'Iris qu'elle leur envoie des *nudes* (photos de nue), en menaçant de se suicider ou encore de violer une enfant, si elle ne s'exécutait pas. Les pratiques de sextorsion font partie des multiples formes que prend le cyberharcèlement, elles consistent en des menaces répétées dans le but d'obtenir des faveurs sexuelles, un type de violence qui touche davantage les filles (Jackson, Cassidy et Brown, 2009). Dans ces formes spécifiques de harcèlement en ligne, l'anonymat est favorable aux harceleurs et la médiation de l'écran contribue à brouiller la perception des personnes ciblées sur les intentions des harceleurs (Blaya, 2018).

¹² Ce terme désigne une jeune personne ayant une relation tarifée avec une personne plus âgée, en échange de cadeaux ou d'argent. Il s'agit majoritairement de filles, vis-à-vis d'hommes adultes.



LES CONTEXTES : AUTEURS, TÉMOINS, LIEUX ET MOMENTS

« C'est comme s'il y avait
un laissez-passer pour
les personnes qui sont plus âgées. »

- Iris

La plupart des pratiques dont il est question ici sont le fait d'adultes, en l'occurrence presque exclusivement des hommes, qui ciblent des jeunes femmes ou des filles. Ces pratiques revêtent généralement un caractère sexuel, ce qui nous amène à les définir comme des formes de pédocriminalité¹³. Comme le remarque Ayli, « tout ce qu'on fait, c'est sexuel. Tu regardes, c'est sexuel. Tu parles, c'est sexuel. Tout est sexualisé. » Ces violences sont aussi exercées par des hommes de tous les milieux sociaux, dont le portrait reste relativement limité puisqu'il s'agit d'anonymes. Ils harcèlent souvent de jour, dans des espaces du quotidien, fréquentés au moment des faits. Ainsi, des personnes sont présentes sur les lieux, sans être nécessairement témoins, en ce sens qu'elles ne semblent pas toujours percevoir la situation. Il ressort aussi que les témoins n'interviennent pas et selon les participantes, leur inaction serait due à la crainte de faire escalader la violence ou d'empiéter sur l'autonomie de la personne ciblée.

LE PROFIL DES HARCELEURS ANONYMES

Toutes les recherches existantes sur le sujet le démontrent : le harcèlement de rue est un type de violences commises majoritairement par des hommes contre des femmes et des personnes des minorités de genre (Courcy, Lavoie Mongrain et Blais, 2022 ; Cotter et Savage, 2018). Ils harcèlent « pour te montrer qu'il y a un rapport de pouvoir, qu'ils sont hommes, que tu es femme », note Aissata. Toutes celles qui ont participé à notre enquête ont été harcelées par des hommes, qui agissaient seuls ou en groupes. Passagers du transport en commun, piétons, cyclistes, automobilistes, internautes ou encore clients de commerce, tous sont anonymes et se fondent dans la masse des inconnus. Certains masquent d'ailleurs leur visage pour ne pas être identifiables. Rappelons qu'une des principales caractéristiques du harcèlement de rue est qu'il s'agit d'actes commis par des personnes étrangères aux victimes, ce qui rend d'ailleurs ce type de violence particulièrement intrusif (Macmillan, Nierobisz et Welsh, 2000 ; Vera-gray, 2016).

Ces hommes sont de toute classe et de tout groupe social. Le harcèlement n'est pas le fait d'une catégorie d'hommes en particulier. Comme le dit Athéna, ce sont les stéréotypes entourant les personnes en situation d'itinérance, celles qui vivent avec des problèmes de santé mentale ou encore de consommation d'alcool ou de substances psychoactives, qui

¹³ Alors que le terme « pédophilie », encore largement utilisé aujourd'hui au Québec pour désigner les violences sexuelles commises contre les enfants, signifie à l'origine l'amour des enfants, nous lui préférons celui de « pédocriminalité », qui semble mieux rendre compte de la coercition impliquée. Cependant, ce terme n'existe pas dans le Code pénal et son emploi ici ne vise pas à entrer dans un débat juridique.



conduisent à les dépeindre comme des personnes potentiellement violentes et à leur attribuer à tort le fait du harcèlement de rue. En effet, les harceleurs sont souvent représentés par les médias comme des individus « asociaux » (Laniya, 2005). Comme plusieurs recherches et organisations féministes le montrent, ces préjugés qui associent les pratiques de harcèlement aux hommes des classes populaires, des groupes racisés ou d'autres catégories minorisées, alimentent leur stigmatisation et jettent dans l'ombre le harcèlement qui est le fait des plus privilégiés (Blais, Dumerchat et Simard, 2022).

Or, dans de nombreux récits, les harceleurs sont des hommes blancs, d'âge moyen, de classe moyenne ou aisée, des professionnels, trentenaires ou quadragénaires. Ils sont en réalité « trop nombreux et trop "normaux" » pour que le problème ne soit pris en charge par le système de justice (Romito, 2006). Pour Athéna, ce qui les distingue peut-être, c'est qu'ils sont « *un peu paternalistes* » et qu'ils se croient tout permis dans l'espace public. Ce sont des hommes « *qui se pensent souvent supérieurs* », ajoute Iris. De fait, les témoignages ne permettent pas d'en dire plus sur le profil des harceleurs, puisqu'il s'agit d'inconnus, qui agissent le plus souvent furtivement. Il peut s'agir de n'importe quel homme, ce qui semble jouer, comme nous le verrons, sur la crainte de subir des violences dès que l'on croise un inconnu dans l'espace public.

En revanche, dans la très grande majorité des cas rapportés par les participantes, les harceleurs sont des adultes. Tel qu'évoqué précédemment, cet aspect nous amène à comprendre le harcèlement de rue vécu par les mineures comme le marqueur du rapport social d'âge, ici l'adultisme. Comme le souligne Layla : « *Il y a ce rapport d'autorité puisque ce sont des hommes et souvent, des hommes plus âgés.* » Les participantes s'accordent sur le fait qu'elles sont harcelées parce qu'elles sont jeunes, mineures pour la plupart, par des adultes, parfaitement conscients de cet écart d'âge. Marie insiste sur ce point : « *Ça paraît que je suis pas majeure là. Ça paraît [...] Je les trouvais lâche de faire ça.* » Plusieurs ont mentionné par exemple qu'elles étaient en tenue d'écolière au moment des événements. Ce rapport de pouvoir lié à l'âge semble participer à rendre leurs expériences troublantes. Pour Merlia : « *C'est un peu inapproprié parce que déjà on a une grosse différence d'âge.* » Mais surtout, les adultes sont en position de domination et les harceleurs profitent de ce statut de dominant que leur confère leur âge. Layla explique : « *Ils pensent qu'on a une certaine innocence et qu'ils ont le droit de poser ce genre de gestes ou d'avoir ce genre de comportements avec nous.* » Pour Iris, cela ne fait pas de doute, les harceleurs harcèlent parce qu'ils peuvent le faire, en toute impunité, la violence des majeur.e.s envers les mineur.e.s étant banalisée :

« C'est comme s'il y'avait un laissez-passer pour les personnes qui sont plus âgées. »



LES MOMENTS ET LES LIEUX

Par ailleurs, les participantes confirment, comme c'est le cas dans d'autres recherches, que le harcèlement de rue est commis peu importe leur habillement, mode de déplacement, l'activité menée, et qu'elles soient seules ou en groupe. Leurs témoignages démontrent aussi une fois de plus que la majorité des expériences de harcèlement de rue a lieu en plein jour et dans des espaces du quotidien. Cet aspect semble particulièrement marqué dans l'expérience des mineures, puisque nombre d'entre elles n'ont pas la permission de sortir le soir, surtout seules, ou sans la surveillance d'adultes. Pour Ophélie, ça se passe :

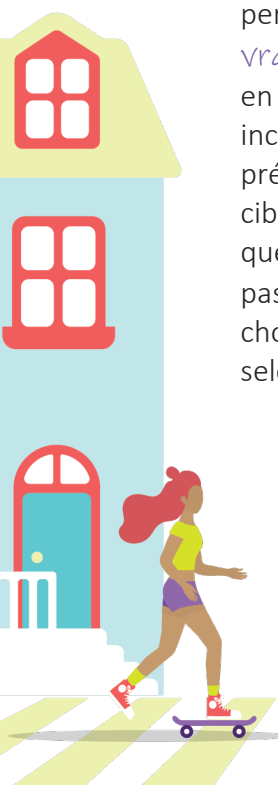
« Dans le quartier, mais surtout en lien avec l'école ou proche de l'école »

Elles subissent donc du harcèlement de rue près de chez elles, de chez leurs ami.e.s, dans les parcs où elles jouent pendant leur temps libre, mais aussi dans les commerces de proximité ou aux abords de l'école. Les transports en commun sont fréquemment mentionnés, notamment ceux qui mènent à l'école. Plusieurs témoignages évoquent aussi des lieux festifs et des bars. Certaines ont également rapporté des violences vécues sur leur lieu de travail et commises par des client.e.s ou d'autres se déroulant à l'école, exercées par des inconnus également. Si le harcèlement au travail ou à l'école implique des espaces distincts de ceux couramment désignés par l'appellation harcèlement de rue, les participantes relèvent le continuum qui les lie de façon ténue. Plusieurs d'entre elles ont aussi partagé des expériences de violences en ligne, ce qui nous incite à penser ensemble harcèlement de rue et cyberviolences, comme d'autres travaux le suggèrent (Moody *et al.*, 2013 ; Vera-Gray, 2016 ; Caron, 2021).

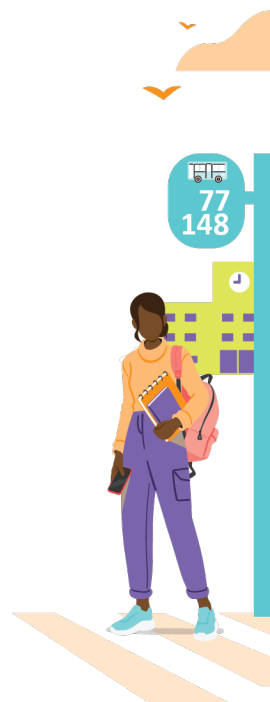
LA PRÉSENCE « ABSENTE » DE TÉMOINS

Par ailleurs, le harcèlement de rue se produit généralement dans des lieux qui sont bel et bien fréquentés sur le moment, sans que cela n'implique pour autant de témoins qui aient perçu la situation. *« Souvent, il y a des gens, mais on a l'impression qu'ils ne sont pas vraiment là, avec nous »*, constate Pauline. Cette présence « absente » de témoins semble en partie liée à la norme sociale de l'anonymat qui régule les relations entre personnes inconnues dans l'espace public, et suppose une certaine distance « publique ». Or, c'est précisément cette convention implicite qui ne s'applique pas pour les femmes, qui sont la cible de harcèlement de rue (Lieber, 2008). Plusieurs participantes mentionnent en effet que les personnes présentes sont souvent *« dans leur bulle »* et qu'elles ne semblent donc pas en mesure d'identifier la situation de harcèlement. Il peut arriver que des témoins choisissent volontairement d'ignorer la situation, probablement par crainte d'intervenir, selon Francine :

« Tout doit passer sous silence, ils vont rien dire, ils vont pas réagir, puis c'est à toi-même de te débrouiller [...] C'est la peur aussi, d'avoir le courage de faire quelque chose face à ces situations-là [...] tu sais pas de quelle manière soutenir la personne qui le vit. »



Pour elle comme pour d'autres, il ne s'agit pas nécessairement d'une indifférence collective. La passivité des témoins pourrait aussi s'expliquer par une peur de l'escalade de la violence contre soi-même ou contre la victime. Il se peut aussi que les témoins ne sachent pas comment intervenir adéquatement envers la personne ciblée. En effet, le risque de s'immiscer dans son intimité, d'empiéter sur son autonomie, semble aussi constituer un frein à la réaction des témoins (Dekker, 2019). Cependant, l'inaction des témoins contribue *de facto* à la banalisation du harcèlement de rue. Plusieurs témoignages font état, par ailleurs, de situations mémorables où des témoins sont intervenu.e.s verbalement pour mettre fin au harcèlement de rue, ou bien auprès de la victime pour la soutenir après l'épisode et, dans ces cas, leur action a fait une vraie différence.



LES EFFETS PSYCHIQUES SUR LE RAPPORT À SOI ET AU MONDE DES ADULTES

« Je m'en rappelle, ça m'a
tellement stressée que ça me
tentait plus de sortir après. »
- Charlotte

Les recherches qui s'intéressent au harcèlement de rue d'un point de vue psychologique démontrent qu'il produit un sentiment d'insécurité durable et peut générer, à long terme, anxiété et « hypervigilance » (Turgeon et Rinfret-Raynor, 1993 ; Fairchild et Rudman, 2008 ; DelGreco et Christensen, 2019, etc.). Peur de l'espace public, peur des autres, peur du viol, mais aussi choc, incompréhension, honte, culpabilité ; les effets délétères du harcèlement de rue sur le plan psychique sont multiples. Il en résulte également un sentiment d'impuissance et de perte de contrôle qui affecte très tôt le sens de l'autonomie et la conscience de soi. Cela amène Deirdre Davis (1994) à parler du harcèlement de rue en termes d'oppression psychologique et à le considérer comme une forme de « meurtre psychique ». La mémoire de ces premières expériences de harcèlement de rue est encore vive et douloureuse chez les participantes, qui décrivent leurs souvenirs avec précision, comme des « *traumas* ». « *C'est quelque chose qui va toujours me marquer* », dit Francine. Pour expliquer leurs émotions sur le moment, elles évoquent parfois un état de sidération. Elles étaient pétrifiées par l'incompréhension et la peur, disent-elles. À plus long terme, ces souvenirs marquants ont profondément imprégné leurs manières d'appréhender le monde qui les entoure et leurs places dans ce monde, en tant que filles. Ces effets psychiques entraînent par ailleurs des conséquences pratiques sur la vie quotidienne des mineures, notamment sur leurs usages de l'espace public, comme nous le verrons dans la prochaine section. Et ces conséquences pratiques participent à leur tour à structurer la subjectivité, en ce qu'elles contraignent le rapport à leur corps, à l'espace, aux autres et, au final, limitent leur capacité d'agir.

CHOC, INCOMPRÉHENSION ET TRAUMATISME

Au moment d'expliquer ce qu'elles ont pu ressentir sur le vif, lors de leur toute première expérience de harcèlement de rue, la plupart des participantes expriment un choc lié à une incompréhension de la situation, tant celle-ci leur paraissait irréaliste. Marie raconte comment elle en est venue à se demander si ce qui venait de se produire était bien réel ou le fruit de son imagination :

« Au début, j'comprenais pas, j'ai regardé autour, j'étais toute
seule là, puis j'ai compris que c'était après moi qu'il faisait ça.
Peut-être que c'est juste dans ma tête. »



Au sujet de sa petite sœur qui était avec elle, Élisabeth remarque : « Elle comprend pas, elle a 10, 11 ans, elle dit "Ah c'est tes amis ?" » Prise au dépourvu, Iris ne savait plus comment évaluer la situation face à l'absence de réaction des témoins qui, pourtant, étaient des adultes : « Toi, tu te sens mal, genre tu sais que c'est pas normal, mais en même temps tu te dis "ouais mais vu que personne réagit ben peut être que c'est juste un compliment hein, que c'est juste normal". » Elle en vient ainsi à douter de son propre jugement. Cette incompréhension semble témoigner de l'« in-connaissance des règles non dites » (Mathieu, 1991) qui régissent les rapports avec les hommes dans l'espace public, et qu'elles apprennent par la force des choses.

« J'étais prise de panique », dit Sasikala. « Il était à côté pis j'ai juste rien fait. J'ai figé. Pis j'ai pas dit "enlève-toi", j'ai pas bougé », raconte Charlotte. Le caractère incompréhensible et terrorisant du harcèlement de rue crée un état de choc, qui les pétrifie, les fige sur place. Certaines évoquent un état de sidération qui empêche d'agir, de se protéger ou de riposter (Salmona, 2018). « C'était tellement horrible de mettre une petite fille de 14 ans dans cette situation-là [...] C'était très traumatisant comme situation », dit Iris. Pauline se rappelle ne pas avoir été en mesure d'échanger un seul mot avec ses amies après l'épisode d'exhibitionnisme « parce que c'est traumatisant », explique-t-elle. Marie était dans un tel état de choc qu'elle a fait de l'insomnie : « Dans ma chambre le soir, j'étais genre : "Qu'est-ce qui vient de se passer ? Pourquoi ça s'est passé ?" Ça m'a marquée cette nuit-là parce que j'ai pas réussi à dormir, c'était la première fois que ça m'arrivait. » Aissata aussi était fortement ébranlée par une expérience qu'elle ne parvenait pas à s'expliquer. Elle se rappelle encore à ce jour les mots « poignants » du harceleur.

HONTE ET CULPABILITÉ

Plusieurs participantes se rappellent avoir eu pour réflexe de se demander ce qui, dans leur corps, leur habillement ou leurs comportements, aurait pu provoquer le harcèlement de rue. Elles évoquent des sentiments mêlés de culpabilité et de honte. Certaines d'entre elles font allusion à leurs formes jugées « précoces ». Aissata a blâmé sa tenue :

« J'ai mis la faute sur ce que je portais. Je me suis dit "bah peut-être que ma robe était trop courte, peut-être que j'étais habillée trop sexy" [...] le fait d'être plus couverte m'aurait évité cette scène. »

Mais elle remarque finalement : « Il m'arrivait d'être plus couverte et de vivre des choses, donc c'est la preuve que ça ne veut rien dire. » Marie, quant à elle, s'interroge encore sur ce qui a pu causer le harcèlement de rue : « J'ai aucune raison d'avoir honte de moi, j'ai rien fait, mais j'avais quand même honte. C'était une robe normale, que j'avais déjà portée [...] Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ? » Ses propos illustrent eux aussi la contradiction à laquelle elles font face : d'un côté, des mises en garde et des



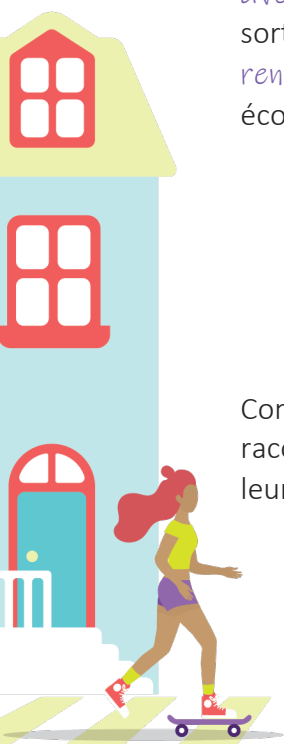
remarques constantes par rapport à leur comportement ou à leur tenue vestimentaire et de l'autre, le fait que le harcèlement se produise sans égard à ces facteurs. Culpabilité et honte peuvent également porter sur la manière dont elles ont réagi ou non sur le moment : *« J'ai été dure envers moi-même, je me suis dit "j'aurais dû faire quelque chose" »*, remarque Ophélie avec le recul. La représentation courante de la « bonne victime/survivante », qui a activement « résisté » à l'agresseur, semble contribuer à renforcer leur sentiment de responsabilité, car il induit que le fait de ne pas riposter reviendrait à consentir. En bout de ligne, ce stéréotype nuit à la reconnaissance de la violence basée sur le genre, puisqu'il occulte la contrainte exercée et déresponsabilise les agresseurs (Randall, 2010).

HYPERVIGILANCE DANS L'ESPACE PUBLIC

Un impact majeur dont les participantes témoignent est la peur de sortir dans l'espace public, celui-ci est aussi bien documenté par la littérature sur le sujet (Pain, 1991 ; Condon, Lieber et Maillachon, 2005, etc.). *« J'ai peur qu'il m'arrive quelque chose parce que je me fais toujours harceler »*, dit Simone. *« À n'importe quel moment, il peut arriver quelque chose. Il peut arriver des situations comme ça, qui se reproduisent tout le temps »*, explique Francine. Comme d'autres participantes, elles craignent de revivre du harcèlement lorsqu'elles sortent de chez elles et elles savent que cela peut *de facto* leur arriver. Les lieux publics, notamment ceux où elles ont été harcelées, sont alors devenus des espaces hostiles, risqués, surtout la nuit. *« Il y a énormément de stress qui vient avec ça, de l'anxiété quand tu marches le soir »*, note Marie. Conséquemment, leurs habitudes de vie s'en trouvent chamboulées. Hantées par la peur de recroiser un harceleur, elles anticipent désormais le court trajet vers le dépanneur du coin, celui de l'autobus qui les mène à l'école ou les rues qu'elles ont si souvent empruntées pour se rendre chez un.e ami.e. Sasikala remarque qu'une inégalité genrée se crée alors : *« Y'a plein de garçons qui sortent la nuit et qui se font des balades nocturnes, seuls, sans avoir peur, alors que nous on a peur. »* Marie est constamment sur ses gardes lorsqu'elle sort de chez elle, même dans son propre quartier : *« Je suis rendue à avoir peur de me rendre toute seule au parc à côté de chez moi. »* Francine ne se ballade plus avec ses écouteurs pour rester vigilante :

« Écouter de la musique, c'est quelque chose que je faisais avant mais que je fais plus, même le jour. Ou je garde juste un seul écouteur pour m'assurer que, s'il se passe quelque chose, je sois quand même attentive à l'environnement. »

Comme elle, plusieurs ont perdu toute envie de marcher, de courir, de flâner. Charlotte raconte que ça ne lui *« tentait plus de sortir après »*. Le harcèlement de rue affecte ainsi leur capacité à prendre plaisir à différentes activités de la vie quotidienne.



PEUR DES HOMMES ADULTES

Francine a peur « *qu'on me kidnappe, qu'on me tue* ». La peur du viol est devenue « *viscérale* » pour Simone et cette peur l'envahit dès qu'elle sort seule de chez elle. Les recherches sur les peurs vécues par les femmes montrent que la crainte de subir une violence implique systématiquement la menace de violences sexuelles, c'est ce que l'on appelle le *shadow effect* (« effet d'ombre ») (Ferraro, 1996). La majorité des femmes ayant fait l'expérience de violences sexuelles dans l'espace public au moins une fois dans leur vie développent un sentiment d'insécurité typiquement « féminin » qui se cristallise autour de la peur du viol (Gordon et Riger, 1989 ; Johnson et Dawson, 2011). Et le danger éprouvé n'a pas besoin de se concrétiser par un épisode de harcèlement de rue chaque fois qu'elles sortent, pour affecter leur rapport aux hommes et à l'espace public. Les inconnus croisés à l'extérieur du domicile sont perçus à partir de là comme autant de potentiels agresseurs. Chez la plupart des participantes se déclenche un sentiment de menace vis-à-vis des hommes en particulier « *Je me méfie beaucoup plus souvent des hommes qu'auparavant* », remarque Aissata. Elle ajoute :

« si un homme te parle, s'il t'approche, y a forcément de mauvaises arrière-pensées ».

Comme d'autres, Iris se dit même déçue et dégoûtée des hommes. Après cette expérience, « *j'ai vraiment détesté les hommes* », déclare-t-elle.

PERTE DE CONTRÔLE ET OBJECTIFICATION

L'impression constante d'être scrutées, épiées, pourchassées fait également partie de l'anxiété éprouvée par les participantes. « *Quand je marche, je me dis tout le temps que y'a du monde qui me regarde* », explique Francine. C'est pourquoi les actes tels que les regards insistants et les différents types d'interpellation, bien qu'ils n'impliquent pas de contacts physiques, constituent des formes de coercition (MacCannell et MacCannell, 1993). Ils engendrent chez elles le sentiment d'être constamment épiées et de devoir rester vigilantes par rapport à leur corps, leur comportement, leur environnement (Kelly, 1988). Ce regard masculin (*male gaze*) contribue à l'internalisation, par celles qui sont observées, de la sexualisation de leur corps (Koskela, 2000). Nour, qui se faisait fixer du regard par un homme, dit s'être sentie comme un « *morceau de viande* ». Simone perçoit désormais les regards insistants, que portent sur elle des hommes dans l'espace public, comme des violations de son intimité. Elle remarque que cette manifestation de harcèlement de rue produit chez elle l'impression d'être « *sexualisée* » et même « *hypersexualisée* »¹⁴, « *je me sens un objet sexuel* », insiste-t-elle. Elle ajoute :

¹⁴ Ces propos semblent relever un paradoxe au cœur de la controverse sur l'hypersexualisation des filles. Alors que la « panique morale » autour de l'hypersexualisation focalise l'attention sur les jeunes corps féminins comme objets vulnérables, à protéger, sur lesquels intervenir, elle ne problématise pas, ou peu, la violence masculine qui impose la sexualisation de ces corps (Caron, 2014).



« Tu ne peux pas être maître de toutes tes décisions dans un espace public, comme femme [...] Tu te sens pas en contrôle de ton corps, pis de ton environnement. »

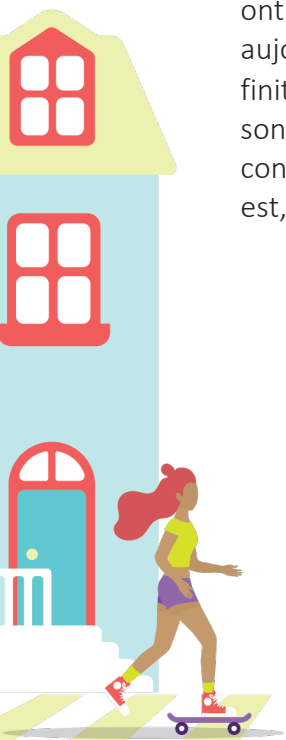
Et en tant que mineure, le droit de circuler librement et le droit à l'intimité ne semble pas s'appliquer, à en juger par la familiarité particulière avec laquelle les filles sont interpellées. Le harcèlement de rue semble ainsi conduire les personnes qui le subissent à percevoir leur corps comme quelque chose d'extérieur à soi, médié par le regard masculin et adulte. En bout de ligne, le harcèlement contribue à brimer leur autonomie, en les privant de leur capacité à « *prendre sa place* », dit Athéna.

COLÈRE ET DÉSILLUSION

Iris évoque à plusieurs reprises la colère qu'elle a ressentie : « *J'tais vraiment fâchée genre, j'étais sur les nerfs* », et cette rage remonte chez plusieurs en abordant le harcèlement de rue lors des groupes de discussion. Simone souligne que les hommes n'ont pas à supporter ces violences, alors qu'elle constitue une « *charge mentale* » constante pour elle. Elles se sentent ainsi discriminées. Certaines évoquent des sentiments de frustration, d'injustice, laissant progressivement place à la désillusion chez plusieurs. Elles sont, comme Annabelle, fatiguées, « *tannées* » et même « *exténuées* », en raison de l'accumulation des violences vécues et des inégalités. Mais ce qui au départ choquait, indignait, angoissait devient progressivement banal, habituel, tant il s'agit d'un aspect inhérent à la mobilité des filles et des femmes dans l'espace public. « *On peut pas faire grand-chose face à ça là, on doit vivre avec* », lâche Francine. Même son de cloche chez Mya :

« la vie continue et on ne sait pas trop quoi faire avec ça. »

La récurrence du harcèlement de rue, sa banalisation, ainsi que l'immobilisme des témoins, ont progressivement eu raison de l'indignation de certaines. Aissata s'en offusque moins aujourd'hui « *parce qu'on est un peu habituées maintenant* ». Le harcèlement de rue finit par relever de « l'invisible visibilité », recouvrant « des expériences du quotidien, des sons et des gestes répétés, mais qui, en tant qu'ils sont répétés, deviennent consubstantiels de la ville » (Alessandrin et Dagorn, 2018). Puisque le harcèlement de rue est, leur semble-t-il, inéluctable, elles développent alors des tactiques pour l'éviter.



LES IMPACTS SUR LE CORPS, LA MOBILITÉ ET LES INTERACTIONS SOCIALES

« C'est à moi de faire attention où est-ce que je passe, c'est à moi de faire attention comment je m'habille [...] tu sais, tous les gestes, les attitudes qu'on peut avoir, qui vont comme banaliser le viol »
- Francine

Les effets psychiques produisent des émotions, des pensées qui deviennent des réflexes, s'incarnent en des gestes quotidiens. Le harcèlement de rue a donc des incidences pratiques, physiques sur la vie des jeunes femmes. La peur de revivre des violences, le profond sentiment d'insécurité et l'anxiété les conduisent à rompre avec leurs habitudes et à modifier leurs pratiques urbaines. L'expérience du harcèlement reconfigure notamment leurs rapports à l'espace public, les usages qu'elles en font et ceux qu'elles n'en font plus, leur mobilité, leurs manières de se déplacer, d'interagir avec les autres, d'occuper l'espace et de gérer leur apparence. Il est à noter d'emblée que les sorties des participantes qui résident chez leurs parents, ce qui est le cas de la très grande majorité des mineures, sont réglementées et encadrées par leurs aîné.e.s. Nous exposerons d'ailleurs dans la section 6 certaines règles et mises en garde qui conditionnent le rapport que les mineures entretiennent à l'espace public. En raison de leur socialisation mais aussi du harcèlement de rue, l'espace public de nuit est tout bonnement interdit à certaines, ce qui a de nombreuses conséquences sur le plan de la vie sociale. Comme le révèlent leurs témoignages, les participantes ont toutes été amenées à limiter leurs déplacements dans l'espace public et à en faire un usage contrarié, mesuré et utilitaire, plutôt que ludique. Les effets que nous avons répertoriés ici impliquent des anticipations, calculs, prévisions, estimations de risques. Elles développent en effet des tactiques d'évitement – qui consistent en des restrictions dans les sorties quotidiennes (éviter de sortir le soir, seule, dans certains lieux) ainsi que des tactiques de protection – qui reposent sur des mesures pour se donner confiance (choisir son itinéraire, sa tenue, technique d'autodéfense) lors de sorties (Gordon et Riger, 1989).

ÉVITER DE SE DÉPLACER SEULE...

Ne pas se déplacer seule, notamment le soir, est une pratique (un non-usage de l'espace public) tout à fait banalisée, d'autant que la consigne est reprise par les parents et l'entourage des filles et des femmes ainsi que par les discours dominants au sujet de leur « *sécurité* » dans l'espace public, dit Simone. Cette « auto-exclusion » est pourtant une conséquence directe des violences commises spécifiquement à leur encontre (Maillochon, 2004). Pour ne pas avoir à se déplacer seules, les filles se privent de sortie, s'arrangent pour dormir chez des proches ou pour être accompagnées. Mais se faire accompagner par un homme les place face à un dilemme, car si cela permet de se sentir en sécurité, en



même temps, cela traduit une « position de faiblesse » et de dépendance qu'elles voudraient pouvoir refuser, explique Aissata. De plus, Simone relève une contradiction : « Il fallait qu'un homme m'accompagne et en même temps, c'est eux qui me causent des problèmes. » Si elles ne sont pas accompagnées, certaines utilisent leur téléphone pour évoquer la présence d'un « protecteur absent », au cas où (Gardner, 1995). Francine appelle toujours un.e proche si elle doit se déplacer seule le soir :

« J'ai le réflexe d'appeler quelqu'un, peu importe je suis où [...] je veux au moins que quelqu'un sache s'il m'arrive quelque chose. »

Marie, quant à elle, garde son téléphone à portée de main pour pouvoir appeler à l'aide au besoin. Certaines laissent à un.e proche le moyen de les localiser lors de leur trajet et d'autres programment une alarme sur leur téléphone, qui peut s'activer en cas d'agression et avertir les secours. D'autres sortent avec leur chien, en espérant que cela dissuadera d'éventuels harceleurs.

CERTAINS LIEUX PUBLICS

Si la plupart des épisodes de harcèlement sont vécus le jour, les mises en garde répétées au sujet des risques que représente le fait de sortir seule le soir, à quoi s'ajoute le renforcement du « monopole masculin de l'espace » la nuit tombée, découragent les femmes et les filles de se déplacer seules aux heures tardives (Condon, Lieber et Maillachon, 2005). Certaines participantes, lorsqu'elles sortent seules le soir, évitent aussi certains lieux qu'elles considèrent plus à risque et anticipent leur parcours à cette fin. « Clairement, j'ai des itinéraires tout tracés. Il y a certains moments, certains endroits, que je me dis "je ne peux pas aller là" », explique Élisabeth. Charlotte contourne la rue où elle a subi un attouchement et d'autres endroits où « il s'est passé quelque chose ». La plupart d'entre elles privilégient par ailleurs les grandes artères, passantes et éclairées, quitte à faire des détours pour éviter des ruelles sombres ou des lieux déserts, et ce, « même si ça va bien plus vite », souligne Simone. Certaines choisissent au contraire les ruelles peu achalandées pour se soustraire au regard des autres. C'est notamment le cas d'Ayli qui préfère sortir le soir, quand les espaces publics sont peu fréquentés et plongés dans l'obscurité :

« Je vais pas au parc quand c'est 15 h, 16 h, il y a trop de monde. Moi, je vais au parc à 22 h quand il n'y a pas vraiment de monde, je peux marcher dans le noir, il n'y a personne qui va me regarder, je suis tranquille. »

En outre, plusieurs participantes évitent les lieux où elles craignent de croiser des groupes d'hommes, qu'il s'agisse de places publiques ou des abords de certains commerces, la nuit en particulier, mais également le jour.



LA MARCHÉ ET LE TRANSPORT EN COMMUN

Le harcèlement de rue se produisant régulièrement dans le transport en commun, plusieurs en viennent à craindre ce mode de déplacement (Ceccato et Loukaitou-Sideris, 2022). Le plus souvent, elles n'ont ni l'âge légal ni les moyens financiers de disposer d'une automobile, elles se déplacent donc cependant en transport en commun, faute d'autres moyens. Celles qui le peuvent préfèrent utiliser leur voiture, se faire conduire par une personne qu'elles connaissent ou encore prendre un taxi. Sabrina, par exemple, n'a jamais pu remonter dans le bus dans lequel elle avait été harcelée pour aller à l'école et a demandé à un parent de l'accompagner cette année-là. Simone prend sa voiture pour le moindre trajet et s'arrange pour se stationner au plus près de sa destination, afin de ne pas avoir à marcher seule. Comme elle, la majorité des participantes évitent la marche, surtout si elles sont seules, le soir. Pauline déplore ainsi :

« J'évite en fait, quand je suis toute seule, de sortir me balader »

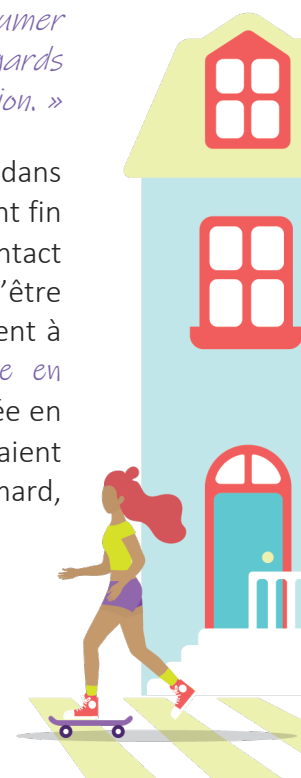
Dans tous les cas, il s'agit d'éviter de croiser des inconnus. Le harcèlement de rue contraint ainsi le choix du mode de transport, mais aussi la manière de l'utiliser. Lorsqu'elle prend l'autobus, Ayli reste vigilante et ne s'installe pas n'importe où, elle évite les places qui lui semblent risquées et s'arrange pour s'asseoir dans le fond, là où personne ne pourrait se placer de manière à pouvoir se frotter contre elle.

LES INTERACTIONS AVEC LES INCONNUS

Quand elles se déplacent seules dans l'espace public, certaines mettent leurs écouteurs sur les oreilles ou regardent leur téléphone pour éviter tout contact avec autrui. Iris esquivé le regard des hommes : *« Je les évite. Je baisse la tête [...] À chaque fois que je croise un gars, même s'il est seul, je baisse toujours la tête. Tout le temps. »* Simone abonde dans le même sens :

« Je regarde à terre parce que je suis pas prête à assumer le regard qui pourrait arriver [...] Parce que si nos regards se croisent pour eux, c'est une invitation. »

Depuis qu'elle a été harcelée, elle s'est « endurcie » et le déplore. Et il en va de même dans les espaces en ligne pour Iris, qui se dit plus « stricte » désormais et met rapidement fin aux conversations avec des inconnus. Comme elle, plusieurs disent éluder tout contact avec des personnes inconnues en les ignorant catégoriquement, de crainte d'être harcelées. Certaines regrettent que cela contribue à leur isolement et plus largement à l'anonymat dans l'espace public. Simone demande alors : *« Comment on rentre en contact maintenant d'une façon saine ? »* Ce faisant, elle retourne la question posée en réaction à celles qui dénoncent le harcèlement de rue, sous prétexte qu'elles brimeraient la « liberté » d'aborder les femmes dans l'espace public (Blais, Dumerchat et Simard, 2022).



LE REGARD DES HOMMES

C'est surtout en travaillant sur leur apparence, leur gestuelle et leur habillement que les participantes tentent de s'extraire du regard des hommes et espèrent ainsi prévenir le harcèlement. On a vu que la plupart d'entre elles avaient ressenti de la honte, voire de la culpabilité, par rapport à leur façon de se vêtir. Ayant constaté que leurs corps étaient ciblés par les harceleurs, elles développent une série de tactiques pour ne pas attirer l'attention, passer inaperçues, se fondre dans le décor. Athéna ne met plus de vêtements « originaux », certains chapeaux par exemple, qui pourraient se remarquer. Francine évite les vêtements « trop colorés » ou avec des « imprimés » et Ayli privilégie les vêtements noirs et sobres. Elle dit se « pénaliser » en évitant les pantalons qui épousent les formes de son corps et déplore : « Tu vas voir un beau jeans, t'aimerais l'acheter, mais tu sais ce que ça a fait avant, puis t'as peur de rencontrer d'autres personnes qui vont réagir de la même façon. » Plus de shorts, de jupes ou de robes, « ça m'attire juste des problèmes », regrette Charlotte. Leur choix se limite souvent aux pantalons et manches longues, quitte à endurer la chaleur, comme le souligne Sasikala. Pour éviter le regard des hommes et le jugement des autres, Francine explique que tout se joue sur la longueur des vêtements :

« Tu dois faire attention maintenant à ce que tu mets sur toi de peur que tu attires des regards ou que tu attires des monsieurs [...] Donc faire attention aux shorts, à la longueur du short, à quel point c'est court. »

Ayli a aussi arrêté de porter certaines coiffures, comme les tresses et évite par ailleurs le maquillage, comme elle le dit : « Je mets plus de gloss parce que je veux pas attirer encore plus l'attention sur ma bouche. » Ces témoignages révèlent les efforts déployés pour se conformer à un modèle de « féminité respectable » (Lieber, 2008).

Puisque le fait d'être une femme dans l'espace public revient à être particulièrement exposée au regard et au risque de subir des violences, certaines adoptent un style vestimentaire et des comportements typiquement associés à la masculinité. Mya dit avoir performé un look « tomboy » qui passe par le fait de : « mettre une casquette, avoir une démarche plus masculine, puis changer tout mon visage, être comme plus fâchée ». Pour Maxime, il s'agit de porter : « un hoodie, des sweatpants, une capuche, pas de maquillage ». Aissata aussi a banni les tenues jugées féminines pour éviter d'être harcelée ou de faire l'objet d'un jugement moral, mais constate, comme d'autres, que non seulement cette habitude provient d'une contrainte intériorisée, mais aussi qu'elle ne produit pas l'effet escompté, puisque des inconnus s'en prennent à elle, peu importe son habillement.



LES STRATÉGIES D'AUTODÉFENSE

« C'est quand on est en groupe,
en groupe de filles, qu'on est
plus puissantes. »

- Maxime

Nous avons vu que les participantes ont été initiées très tôt, par les différentes formes de violence exercée contre elles, au risque qu'elles encourent dans l'espace public. Pour composer avec ce risque, elles développent des tactiques d'évitement mais aussi des stratégies d'autodéfense, comme autant de formes de « savoir-faire » (Lieber, 2008). Cette section d'intéresse à ces stratégies, qu'elles sont susceptibles de mettre en œuvre pour « faire face » au harcèlement de rue. Il faut d'abord souligner que, bien souvent, elles préfèrent ne pas riposter et endurent l'interaction qui leur est imposée jusqu'à ce qu'elle prenne fin. Il peut s'agir ici d'une tactique active de protection, sinon d'autodéfense au sens courant du terme, puisque cette attitude, qu'elles privilégient alors, vise à éviter une escalade de la violence. Mais ne pas riposter renvoie aussi à la peur de réagir trop brutalement, de riposter de façon démesurée et de perdre le contrôle. Charlotte craignait de blesser l'homme qui lui agrippait la cuisse dans le métro par exemple. Sasikala s'inquiétait d'avoir humilié le harceleur : « *Je me suis dit "Ah le pauvre", parce qu'il y avait des gens autour et vraiment j'ai hurlé.* » Plusieurs redoutent comme elle d'attirer l'attention, de choquer ou de froisser, tant le harceleur que les témoins. « *Il y a des filles qui ont du caractère là, du coup elles ont peur de se laisser aller, d'avoir des problèmes, alors elles restent polies* », dit Pauline. Leurs discours témoignent ici d'injonctions tacites qui leur sont imposées : ne pas « en faire tout un plat » et ne pas importuner les autres usager.e.s de l'espace public notamment. Aussi, ils semblent traduire la peur de faire usage de la violence et d'ainsi transgresser le rôle qui leur est assigné en tant que fille (Niget, 2012).

Mais à force de subir du harcèlement de rue, elles font preuve de résilience et développent différentes techniques de résistances et de ripostes, verbales et physiques, qu'elles s'échangent entre elles, notamment dans le cadre des focus groups d'ailleurs. Plusieurs ont aussi choisi d'apprendre à se défendre physiquement pour se sentir plus en confiance. La plupart mettent de l'avant la solidarité avec celles qui vivent, comme elles, du harcèlement de rue, et l'organisation collective comme moyen de se défendre et d'y mettre fin. Certaines voient aussi l'implication dans la lutte contre les violences sexistes comme une manière de mettre leur expérience au service du changement social.



IGNORER, FUIR LE HARCELEUR, DEMANDER DE L'AIDE

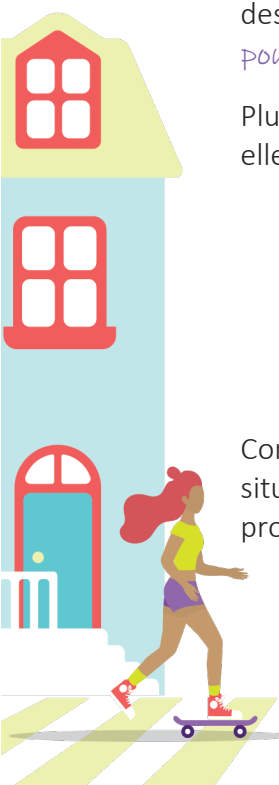
Ne pas bouger, ne pas répondre, renvoient parfois à une évaluation de la situation, du rapport de force, et d'un choix conscient, de la part des filles. Marie explique ainsi : *« J'avais 13 ans à ce moment-là, qu'est-ce que je peux faire ? [...] Je savais pas encore bien me défendre [...] Contre un monsieur adulte, j'ai aucune chance là. »* Elle ajoute : *« Quand tu vois qu'il y a une différence majeure de pouvoir, tu vas probablement prendre la fuite. »* Maxime explique que ne pas réagir est une manière de se protéger de ce qui pourrait, sinon, éventuellement arriver : *« La peur aussi de juste dire quelque chose pis qu'après ça il soit fâché, puis qui se mette à te crier après ou à te frapper, on sait pas là. »* Et cette crainte est loin d'être infondée puisque celles qui ont déjà eu à se défendre face à des harceleurs racontent qu'ils ont parfois redoublé de violence lorsqu'elles avaient riposté. Elles écartent alors l'option de contester, contrarier ou contredire celui qui les harcèle. Elles font mine de se conformer au rôle attendu par celui-ci, ce qui, paradoxalement, fait d'elles des « mauvaises victimes » puisque la « bonne victime » est celle qui s'est manifestement débattue. Dans ce contexte, les participantes décident en somme d'ignorer le harceleur ou de fuir, ce qui constitue dans les faits une forme d'autodéfense efficace, en dépit des apparences (Fleetwood, 2019).

Selon les situations, parfois parce qu'elles n'ont pas la tête à riposter, elles décident de poursuivre leur chemin en faisant comme s'il ne se passait rien : elles détournent le regard, mettent leurs écouteurs, fixent manifestement leur téléphone portable. Il s'agit de faire semblant d'ignorer celui qui les fixe ou les interpelle. Merlia regardait par la fenêtre du bus et feignait par moments de dormir, tandis que le harceleur la fixait. Elles peuvent aussi changer de trottoir, de rame de métro ou de bus, pour semer celui qui les suit. Dans le même ordre d'idée, quand le harcèlement se produit en ligne, certaines choisissent de quitter la conversation au moindre comportement inapproprié. Iris bloque l'accès des harceleurs à son espace : *« Dire "arrête je veux pas te parler, bye bye" et juste arrêter la conversation »,* précise-t-elle. Athéna, quant à elle, n'ouvre pas de contenu envoyé par des hommes inconnus : *« Si un gars pas rapport t'envoie une photo, c'est pas un poussin, c'est sûrement son pénis, fait que tu peux ne pas cliquer sur la photo. »*

Plusieurs participantes ont aussi choisi de se réfugier dans un commerce ou rentrer chez elles ou chez une personne de confiance, pour se mettre en sécurité. Lili raconte :

« Je suis rentrée dans la pharmacie pour aller me cacher dans les rayons [...] puis j'ai remarqué qu'il me cherchait [...] je l'ai dit à la caissière, qui a appelé plusieurs autres employés et ensuite j'ai appelé ma maman pour qu'elle vienne. »

Comme elle, plusieurs participantes ont fait appel à des personnes extérieures à la situation : le chauffeur de bus qui était un peu plus loin, l'employé.e d'un commerce de proximité, des proches, parents ou ami.e.s.



RIPOSTER VERBALEMENT ET PHYSIQUEMENT

Plusieurs participantes rapportent qu'elles ont riposté, parfois en haussant le ton, en défiant le regard, en prenant physiquement leur espace, elles ont ainsi « cassé les codes du genre » (Cardelli, 2021). Élisabeth a intimé au passager de l'autobus qui la touchait d'aller s'asseoir ailleurs. Ayli a, quant à elle, pris à partie les témoins en disant haut et fort au harceleur qui se frottait contre elle que c'était illégal, et qu'il devait lui faire de l'espace. Elles ont ainsi ordonné au harceleur de cesser de les harceler, quitte à faire une scène, comme Sabrina, qui a « *engueulé le monsieur devant tout le monde* ». Francine explique :

« Juste le fait de dire "non", c'est confrontant pour eux parce que "wow, elle a été capable de mettre son pied par terre, de dire non", c'est là qu'ils réalisent vraiment que c'est grave. »

Dans le même registre, Sasikala a sommé un harceleur de quitter les lieux : « *mais dégage, tu vois pas que t'as deux fois notre âge !* » Maria a refusé l'interaction qu'un inconnu lui a imposée en répliquant : « *non, j'ai 15 ans* ». Les participantes précisent ainsi souvent qu'elles sont jeunes, voire mineures, pour attirer l'attention des harceleurs sur le rapport d'âge, ce qui rendrait leur comportement d'autant plus inadmissible. « *J'ai 17 ans, je suis beaucoup trop jeune pour toi... Est-ce que ça ne te dérange pas ?* », a dit Iris à celui qui la harcelait. Face aux sollicitations et aux questions intrusives, Simone aussi a confronté des harceleurs en les questionnant en retour : « *Pourquoi tu viens me dire ça ? Pourquoi tu pensais que j'avais envie de l'entendre ?* » Les ripostes verbales peuvent aussi passer par l'humour, par le fait de tourner la situation en ridicule pour désamorcer la tension. Ayli qui s'était fait dire par des internautes « *J'ai jamais essayé avec une femme grosse* », a fini par répondre : « *Je suis pas un objet, je suis pas quelque chose qu'on a à essayer, t'es pas dans un magasin.* »

Plusieurs participantes ont aussi riposté physiquement, comme Simone, qui a repoussé le voisin qui l'embrassait de force. Marie, qui s'était préparée à riposter après avoir vécu du harcèlement pour la première fois, a couru après un harceleur en criant jusqu'à ce qu'il cesse. Élisabeth use de la même stratégie, comme elle l'explique : « *Maintenant, je me fais cat call dans la rue, ben j'leur crie après, j'leur aboie après, j'leur cours après.* » Athéna raconte qu'une de ses amies a entrepris de cracher au visage des harceleurs, pour qu'ils arrêtent de la harceler et dans l'espoir de les dissuader de recommencer. Certaines se sont défendues avec les « moyens du bord » et ont utilisé ce qu'elles avaient à leur disposition pour riposter. Maxime, par exemple, a lancé sa commande au client qui venait de lui faire un commentaire raciste : « *j'y ai pris son sandwich, j'y ai vraiment lancé dans la face, et j'ai dit "bonne journée", fermé la fenêtre, il est parti.* »

Mais certaines ripostes se passent de mots ou de gestes, comme le montrent les stratégies de plusieurs participantes qui ont fixé du regard le harceleur avec un air désapprobateur. Maria en témoigne : « *J'étais en train de le fixer, j'étais juste comme... "c'est un peu lame qu'est-ce que tu fais, c'est malaisant"* », ce qui a suffi à mettre fin à la situation.



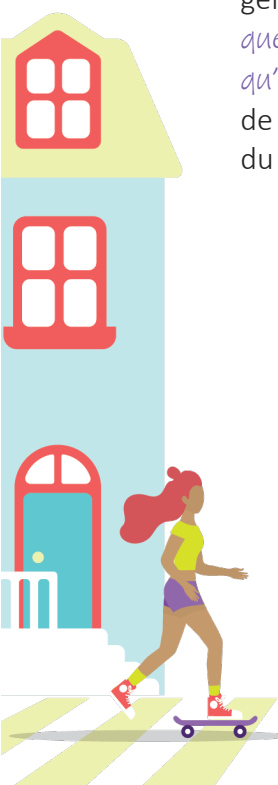
Iris aussi a utilisé cette stratégie, en fixant à son tour le harceleur qui l'observait, de manière à lui montrer qu'elle pouvait le confronter. Tout au long de cette interaction, elle a visualisé comment elle pourrait riposter directement, s'est tenue prête à le faire, jusqu'à ce que celui-ci détourne le regard. Peu importe le type de riposte mobilisé, il semble que le fait de riposter permet de surmonter le traumatisme et de dépasser le sentiment d'objectification (Fairchild et Rudman, 2008).

SE DÉFENDRE COLLECTIVEMENT

Plusieurs participantes mettent aussi en œuvre des stratégies collectives. Elles s'avertissent mutuellement, comme l'a fait Sabrina, qui a alerté ses amies de la présence d'un harceleur qui prenait le même bus qu'elles « *au cas où* ». Certaines soutiennent les autres lorsqu'elles sont témoins, c'est le cas de Maxime, par exemple, qui raconte qu'elle était avec des amies quand elles ont vu des filles crier sur des harceleurs et faire une scène dans la rue : « *Nous on rattrape le char des gars, on leur crie après, pis on dit aux filles "good job !" [rires].* » Ophélie explique : « *avec des amies, étant jeunes, on se sentait peut-être plus fortes* ». Les récits des participantes le montrent, les jeunes ont plus tendance que les adultes à se déplacer en groupe et développent ainsi des stratégies pour se défendre collectivement contre le harcèlement de rue (Cardelli, 2021). À ce propos, Pauline explique qu'elle invite ses amies à se déplacer en groupe le soir : « *on est trois souvent quand on se déplace, donc c'est plus rassurant* ». Quand elles sortent en milieu festif, plusieurs ont leurs astuces pour repousser les harceleurs, elles restent proches les unes des autres, surveillent mutuellement leurs verres, etc.

Certaines ont trouvé des ressources utiles du côté du féminisme ou de collectifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, pour faire sens de leur expérience et développer des stratégies collectives d'autodéfense. Certaines se sont renseignées sur le harcèlement de rue et plus largement sur le problème des rapports sociaux de sexe et des violences de genre, comme l'exprime Aissata : « *C'est vraiment [ce] qui, je pense, a contribué au fait que je sois plus intéressée par tout ce qui concerne les causes des femmes, parce qu'après ça, je lisais beaucoup de livres sur le féminisme.* » Quant à Simone, elle a décidé de s'impliquer dans la lutte contre le harcèlement de rue, pour mettre sa colère au service du changement social, dit-elle :

« Je suis rendue au bout de ma rage, c'est pour ça qu'il faut que je prenne action, parce que je suis allée au bout de ce que je pouvais répondre, de ce que je pouvais faire, je trouve plus mon narratif là-dedans, faut que je participe socialement à ce changement-là parce que j'en peux plus. »



APPRENDRE L'AUTODÉFENSE

On remarque chez plusieurs participantes, notamment chez celles qui sont plus âgées, que leur manière d'agir et de riposter ont évolué avec le temps. « *À un moment donné, tu comprends la game* », dit Simone. Elles ont appris, par la force des choses, à identifier les situations de harcèlement de rue et à éviter certaines d'entre elles. De multiples façons, les participantes résistent en développant, souvent sur le moment, des stratégies d'autodéfense. Cet apprentissage se fait parfois de manière autodidacte, comme pour Marie, qui explique s'être sentie si peu soutenue par les adultes, auprès de qui elle avait dénoncé les violences subies, qu'elle a décidé de s'entraîner à se défendre. « *J'essaie de me pratiquer à quand je sens qu'il y a un mouvement sur mes fesses ou quoi que ce soit, j'essaie de me retourner pour voir le plus rapidement c'est qui, pis j'essaie de le poursuivre.* » Il en va de même pour Maude, qui décrit comment elle s'exerce à visualiser des manières de riposter pour se sentir en confiance et se préparer à une éventuelle agression : « *Je me dis "si jamais il arrive par derrière, qu'est-ce que je fais ? C'est quoi mon premier réflexe ? Okay, je vais tourner pis je donne un coup de poing dans la gorge".* » Cet apprentissage semble aussi se faire entre paires et entre amies, par le biais d'échange de tactiques. Élisabeth a expliqué à sa petite sœur : « *Je veux que tu comprennes que c'est pas censé arriver [...] Je veux que tu te fâches maintenant, pis que tu te défendes.* » À la demande de sa sœur, elle lui « *apprend des petits trucs* » pour se défendre.

Certaines participantes évoquent aussi qu'elles peuvent, en dernier recours, faire l'utilisation d'objets du quotidien en guise d'armes, comme Charlotte, qui tient parfois ses clés entre les jointures, « *comme des griffes* », précise-t-elle. Cela dit, la plupart mentionnent le peu d'outil dont elles disposent pour affronter les violences. Elles n'ont pas appris à développer leur force physique, comme le remarque Marie, et tout semble jouer, dans la socialisation des filles, pour les priver des moyens de se défendre elles-mêmes. Plusieurs ont donc décidé de suivre des cours d'autodéfense ou d'arts martiaux, ce qui permet non seulement d'incorporer la capacité de se défendre, mais aussi de reprendre confiance en soi et de diminuer ses craintes liées à l'espace public notamment (Hollander, 2004). Comme le dit Simone :

*« sentir que tu peux te défendre physiquement,
ça change une vie ».*

L'apprentissage de l'autodéfense constitue ainsi une manière de contrer le conditionnement des filles, en développant des techniques corporelles et mentales défensives, et plus largement, un autre rapport à soi et au monde (Millepied, 2017).



DÉVOILEMENT : LES RÉACTIONS DES ADULTES

« J'ai jamais laissé ça m'enlever le courage de parler [...] j'ai toujours la voix qui est là pour ça, j'ai toujours la force qui est là pour ça »
- Annabelle

Plusieurs éléments font obstacle au dévoilement d'une expérience de harcèlement de rue : la méconnaissance du phénomène en lui-même et sa banalisation, le tabou et la honte entourant les violences à caractère sexuel, la perte du lien de confiance envers les adultes en raison d'expériences de dévoilement antérieures qui ont mal tourné, l'absence de réaction de témoins adultes qui laisse croire que le harcèlement n'est pas assez grave pour en parler, qu'il n'y a rien là et qu'il ne s'agit pas même d'un sujet. Plusieurs participantes ont dit avoir besoin de parler de leurs expériences, mais ne pas savoir vers qui se tourner. Alors qu'elles recherchent écoute, paroles et pratiques rassurantes, condamnant fermement la violence qu'elles ont vécue, lorsqu'elles décident de se confier à des adultes, elles font souvent face à des réactions culpabilisantes, quand elles ne se voient pas imposer des mesures punitives. Ces réactions minent leurs espoirs de trouver un soutien et contribuent ainsi à les silencer et les isoler.

Cependant, les récits des participantes révèlent que d'autres attitudes peuvent les aider à donner du sens aux expériences de harcèlement qu'elles cherchent à surmonter. Ce soutien précieux qu'elles ont parfois trouvé vient principalement d'autres jeunes qui ont vécu une expérience comparable. Le plus souvent, ce sont des jeunes femmes, mais il peut aussi s'agir d'amis gays ou queers de leur entourage. De fait, la plupart de celles que nous avons rencontrées ont sciemment choisi de se tourner vers leurs pairs, plutôt que vers des adultes, pour raconter les faits, ne pas garder le silence, exprimer leurs émotions, partager des stratégies de riposte, collectiviser et tisser ainsi des solidarités. Choisir de ne pas en parler, ou à qui en parler, permet de « garder le contrôle sur son expérience et sur le narratif qui y est associé », explique Kharoll-Ann Souffrant (2022 : 88).

DENI, TABOU : CACHEZ CES VIOLENCES QUE JE NE SAURAI VOIR

La plupart des participantes parlent donc peu ou pas à leurs parents de ce qu'elles ont subi. Parfois, disent-elles, c'est qu'elles ne veulent pas les inquiéter. D'autres fois, c'est parce qu'elles considèrent que ces violences ne sont pas assez graves pour être dénoncées. Aussi, certaines expliquent qu'elles préfèrent oublier et passer à autre chose. Mais les échanges sur ce thème révèlent une réelle difficulté à trouver les mots pour raconter, ce qui témoigne du tabou persistant sur le sujet. Le harcèlement de rue est passé sous silence, si bien que Deirdre Davis (1994) le désigne comme cette « violence qui n'a pas de nom ». « Des fois, c'est qu'on manque de mots, on sait pas bien comment décrire », dit Simone. Mya se souvient qu'elle ne savait pas comment en parler : « Je ne pouvais pas le nommer,



parce qu'on n'avait jamais eu accès à ces informations-là dans le milieu scolaire, personne nous en parle de ça. » Francine déplore :

« il n'y a personne d'ouvert, qui me montre être disposé.e, qui est disponible pour en parler ».

Selon Aissata, c'est lié au tabou qui entoure la sexualité et les violences sexuelles, encore plus important lorsqu'il est question des femmes mineures : *« J'ai jamais eu de conversation avec ma mère ni mon père sur ma sexualité [...] donc forcément il y a certains sujets, certaines violences mêmes que tu peux vivre, tu peux pas en parler devant tes parents parce que c'est tabou. »* Elle ajoute que le fait d'avoir des discussions sur le sujet lui aurait peut-être *« évité d'autres situations similaires »*. Au tabou s'ajoutent la banalisation et la dépolitisation du harcèlement de rue : *« Je ne savais pas que c'était un problème »*, remarque Athéna. Or il lui apparaît crucial que celles qui le subissent puissent le mettre en mots, pour le rendre visible et y mettre fin.

AUGMENTER LA SURVEILLANCE ET LES RESTRICTIONS

Si les participantes remarquent une sorte de tabou au sujet du harcèlement de rue, la plupart avaient été prévenues par leurs parents que le fait de sortir seules le soir était risqué. *« Nos parents nous avertissent souvent : faut faire attention, quand t'es une fille, faut pas que tu marches seule, la nuit. C'est très présent dans le quotidien des jeunes filles [...] Faut que tu fasses attention si jamais y a des monsieurs louches qui te suivent »*, se remémore Marie. Ces mises en garde indiquent très tôt aux filles qu'elles doivent être préparées à subir de la violence (Koskela, 1999). Recevoir des témoignages de harcèlement de rue pousse parfois les adultes à mettre en place des mesures qui, paradoxalement, ont pour effet de punir et de culpabiliser les victimes face à des actes dont elles ne sont pourtant pas responsables. Plusieurs participantes, qui se sont confiées à leurs parents, ont ensuite fait l'objet d'une surveillance accrue de leur part, assortie de règles plus sévères encadrant davantage leurs sorties dans l'espace public. Le père de Marie a commencé à surveiller étroitement ses allers et venues et à limiter ses heures de sortie :

« je quitte l'école, faut que je lui dise quand, faut que je dise à la minute où est-ce que je rentre dans le bus, à la minute où je sors du bus, à la minute où je suis à l'école. »

Lorsqu'il est allé jusqu'à la suivre sur son trajet pour l'école afin d'assurer sa sécurité, elle s'est sentie surprotégée. Elle conclut qu'avant, elle pouvait *« vivre [sa] vie »*, mais que depuis cet épisode, elle accumule les restrictions.



Ces entraves sont vécues comme des pertes d'autonomie et génèrent un profond sentiment d'injustice. Les harceleurs, eux, jouissent d'une totale impunité, alors qu'elles sont sanctionnées. Iris explique avec frustration que ses parents l'ont blâmée et réprimandée. Ils lui ont interdit d'adresser la parole à des inconnus sur les réseaux sociaux : *« Ils me disaient "oui mais c'est ta faute, il faut pas que tu parles aux monsieurs sur Internet" »*. Pourtant, ajoute-t-elle avec justesse : *« c'est pas moi qui ai demandé à être traumatisée par des vieux monsieurs »*. Elle aurait voulu que les adultes condamnent les actes de l'agresseur, plutôt que de la priver d'un espace où elle peut nouer des relations positives, avec d'autres jeunes. Une autre participante déplore que sa mère lui ait confisqué tous ses shorts, ce qu'elle a vécu comme une punition. Ainsi, à la violence vécue dans l'espace public, s'ajoute parfois ce qu'on appelle « la violence éducative ordinaire » exercée par les adultes. Par conséquent, plusieurs participantes, qui se sont tournées vers des adultes de leur entourage, ont ensuite décidé d'arrêter de leur parler de harcèlement de rue.

MINIMISER ET BLÂMER

Cette recherche confirme par ailleurs ce que d'autres ont révélé, les personnes recevant des dévoilements peuvent aussi manquer d'écoute, voire banaliser les violences (Fileborn, 2019). Plusieurs participantes ne se sont pas senties soutenues, car leur entourage a minimisé leur expérience, allant même jusqu'à les blâmer. Des proches de Simone lui ont dit que c'est parce que son corps correspond aux standards de beauté féminine que des inconnus l'abordent constamment dans l'espace public. Elle devrait se sentir flattée plutôt que de s'en plaindre, lui a-t-on expliqué, car cela pourrait même être considéré comme de la vantardise de sa part. Un autre exemple est celui de l'entourage d'Ayli, qui l'a revictimisée en lui recommandant de maigrir lorsqu'elle s'est confiée au sujet de violences grossophobes. Quand elle a témoigné d'un épisode de frotteurisme, on lui a conseillé de porter des vêtements plus longs pour couvrir davantage son corps. Dans le même ordre d'idée, quelqu'un a expliqué à Pauline qu'elle avait été harcelée à cause de sa jupe, parce que sa tenue était provocante. Elle a alors mis fin à cette relation, considérant que :

« c'est leur faute, à ceux qui harcèlent, et pas la faute des femmes de s'habiller comme elles le veulent. »

Des ami.e.s ont par ailleurs désapprouvé sa manière de mettre fin à l'insistance d'un inconnu qui la suivait en demandant son numéro, et à qui elle a fini par donner un faux. Non seulement ces attitudes culpabilisent les victimes, mais elles nient le fait même que le harcèlement de rue soit une forme de violence et renforcent ainsi l'idée que les femmes devraient se résigner à le subir.



REDOUBLER LES MISES EN GARDE

Par ailleurs, plusieurs participantes relatent que les adultes à qui elles se sont confiées ont réitéré les mises en garde par rapport au risque de subir ce type de violence et leur ont conseillé certaines tactiques d'évitement ou de protection. On a préconisé à plusieurs de ne pas porter attention aux harceleurs, ne pas leur répondre ou bien, en cas de besoin, d'appeler à l'aide ou de se rapprocher d'autres adultes. Des adultes de l'entourage de Marie lui ont signalé qu'elle devait crier ou appeler à l'aide, mais ne pas riposter, « *faut que tu ne fasses rien* », lui a-t-on dit. Ce type de consignes ne lui laisse pas d'autre choix que de se fier aux témoins pour intervenir, sans l'outiller pour se défendre : « *j'ai aucune façon de me protéger après ça* », déplore-t-elle. Certains conseils prennent effectivement la forme de règles à suivre et mettent parfois l'accent sur l'incapacité présumée des filles à se défendre, comme l'illustre aussi le témoignage de Sasikala. Sa mère lui a fait remarquer sa tendance à être « *arrogante* » et à ne pas « *contrôler* » ce qu'elle dit, ce qui pourrait lui valoir de faire escalader la violence. Soulignant sa vulnérabilité, elle l'avertit :

« Tu es toute petite, si on te tape, tu finis par terre, tu peux rien faire. Donc fais attention à comment tu parles. »

Ce type de propos n'est pas sans effet sur les filles, qui ont tendance à internaliser les discours courants les représentant comme étant naturellement fragiles (Bondi et Metha, 1999). La peur de l'escalade de la violence semble pousser certain.e.s adultes à intensifier leurs mises en garde, sans nécessairement tenir compte du point de vue des mineures ou miser sur leur faculté à se défendre. Cette peur qui leur est ainsi transmise contribue à les empêcher de développer les outils nécessaires pour riposter au harcèlement de rue et y résister, sans sacrifier leur autonomie. Ces consignes de sécurité semblent aussi participer à brouiller leur compréhension de la violence et de ces causes sociales.

FAIRE OBSTACLE À LA JUSTICE

Aussi, les participantes révèlent peu les violences qu'elles ont vécues sur les réseaux sociaux, et les nombreux appels à dénoncer formellement qui circulent actuellement dans l'espace public ne semblent pas les encourager dans les faits. Elles ne se tournent pas plus vers les ressources d'aide ou vers les institutions. De plus, Layla mentionne que les actes de harcèlement de rue sont si récurrents que passer systématiquement par un processus de dénonciation ou de plainte serait trop « *demandant* » pour les victimes, en termes de temps et d'énergie, surtout quand on craint de ne pas être prise au sérieux. En effet, la police et les institutions judiciaires, mais aussi les services sociaux et de protection de la jeunesse, inspirent souvent la méfiance des victimes, plus particulièrement chez celles qui sont racisées, issues de l'immigration et des classes populaires (Thibault, Pagé et Boulebsol, 2022). Un des principaux obstacles au recours au système de justice mentionnés par les participantes est la crainte de ne pas être crue et que le processus ne



mène nulle part. Comme les propos d'Ayli le soulèvent, le risque de ne pas être prise en compte est redoublé pour les femmes Noires :

« Même les femmes blanches, ils font rien pour elles et ils vont même pas les croire alors je sais que moi, femme Noire, ce sera une double oppression, c'est sûr qu'ils vont même pas me regarder. »

Et de fait, lorsque certaines ont tenté de passer par le processus judiciaire pour des actes de harcèlement de rue, leur plainte a été mal reçue ou refusée. Élisabeth, par exemple, a tenté de porter plainte contre un harceleur, mais la dizaine d'agents de police, dépêchés sur les lieux de l'agression après les faits, lui a répondu en chœur que le harcèlement verbal qu'elle avait subi n'était « pas important » et que le fait qu'elle se soit défendue avec ses ami.e.s de l'agression physique qui a suivi risquerait de l'incriminer. Maxime constate alors une incohérence flagrante entre les discours dominants et la réalité : « On nous dit de dénoncer mais quand on arrive pour dénoncer, c'est pas admissible. » Selon elle, leur parole n'est pas prise au sérieux, précisément parce qu'elles sont mineures et perçues comme « naïves », dit-elle. Le fait d'être mineures semble aussi les priver d'accès au système de justice.

SOUTIEN ET SENSIBILISATION : LE TRAVAIL DES FEMMES

Face à ces différentes réactions nuisibles, plusieurs participantes ont décidé de ne plus témoigner d'expériences de harcèlement de rue ou bien choisissent stratégiquement les personnes à qui elles se confient. Les victimes de harcèlement de rue en parlent de préférence aux femmes et personnes des minorités de genre (Fileborn, 2019). Recevoir une écoute active, être crues et prises au sérieux, semble leur permettre de se décharger d'émotions négatives et se sentir soutenues. Sasikala disait à sa mère ne plus vouloir porter de robe et celle-ci lui a répondu : « Tu vas pas arrêter de vivre parce que tu te fais agresser », ce qui a diminué sa culpabilité. Marie aussi en parle avec sa sœur et sa mère, qui s'est « fâchée contre les personnes qui faisaient ça » et qui lui « a expliqué que c'était des personnes qui étaient lâches parce que [...] y'a vraiment une différence de pouvoir », l'aidant ainsi à mettre des mots sur son sentiment d'injustice.

Maude fait remarquer que les hommes et les garçons, par contre, semblent moins sensibles à la réalité du harcèlement de rue. Alors qu'elle témoignait d'une expérience lors d'une discussion en classe portant sur la violence, Maria a remarqué une nette différence dans les réactions des autres élèves, en fonction de leur genre : « Les filles de ma classe étaient un peu choquées et la plupart des garçons trouvaient ça drôle. » Pour Élisabeth, il existe un grand décalage entre les impacts réels du harcèlement de rue et la perception qu'en ont les hommes de son entourage : « c'est normal pour eux, c'est un compliment pour eux, c'est gentil, pour eux, c'est bienveillant, pour eux, ça va booster notre estime



de nous, pour eux ». Selon Aissata, ces réactions chez les hommes, mineurs ou majeurs d'ailleurs, relèvent d'un manque de connaissances mais également de volonté :

« J'ai souvent l'impression qu'ils ne mettent pas suffisamment d'efforts pour comprendre et surtout qu'ils ne s'éduquent pas assez sur le sujet. »

Elle constate que, par conséquent, la responsabilité de les sensibiliser retombe sur les épaules des femmes de leur entourage, c'est-à-dire celles-là mêmes qui encaissent ces violences. Et c'est aussi à elles qu'incombe le travail de soutien des victimes.

LA SOLIDARITÉ ENTRE PAIRES

Certaines participantes estiment par ailleurs que le contexte familial n'est pas toujours le plus adapté pour avoir ces discussions, comme le souligne Mya : *« C'est un problème de société, c'est pas tout le temps les parents qui doivent faire tout ce travail-là. »* Aissata explique que la différence d'âge et de génération semble freiner le dialogue et la compréhension mutuelle avec les adultes, notamment les parents : *« [Puisque je suis] jeune, ils comprennent pas. »* Ainsi, plusieurs participantes préfèrent se tourner vers d'autres adultes ou bien des personnes de leur âge. Le soutien par les pair.e.s semble primordial pour la plupart d'entre elles. De fait, elles préfèrent souvent se confier à leurs ami.e.s, leurs sœurs, etc., de la part de qui elles obtiennent généralement le soutien nécessaire pour surmonter la violence vécue. Pauline n'en parle qu'à des amies de son âge et se sent ainsi mieux épaulée. Le fait de rire de certaines expériences entre amies est aussi vécu comme une façon de reprendre le pouvoir sur la situation, de se donner collectivement de la force pour l'affronter (Fleetwood, 2019 ; Meehan, 2022). Par exemple, Athéna partage avec ses amies certains propos offensants reçus en ligne pour les tourner en ridicule et changer la honte de camp. Au fil des discussions entre amies peut s'enclencher un processus de conscientisation. Plusieurs tournent leur colère vers les auteurs du harcèlement de rue, le sexisme et la société qui le banalise. Comme le dit Aissata :

« En grandissant et en lisant et surtout en m'éduquant sur les droits des femmes, sur les causes féministes, je me suis rendu compte qu'il y a plein de choses qui étaient juste inacceptables... »

Parler avec des amies, qui ont elles aussi subi du harcèlement de rue, permet à Layla de se sentir moins seule et de développer *« cette solidarité »* entre personnes ayant des vécus communs d'oppression. La collectivisation des vécus, le partage de stratégies de défense dans le but de s'outiller semblent renforcer la capacité d'agir de celles qui dévoilent leur vécu.



PISTES DE SOLUTION

« On va souvent faire de la sensibilisation, mais vis-à-vis les filles, on va pas parler au gars »

- Iris

Notre objectif, avec cette recherche-action, était de produire de nouvelles connaissances sur les expériences de harcèlement de rue commis par des adultes contre des enfants, des adolescentes et de jeunes adultes. Aussi, nous espérons que ce projet parviendra à alimenter la réflexion des organisations de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, de même que celle des organismes en jeunesse et d'autres espaces militants sur les actions collectives à entreprendre en vue de mettre fin à la banalisation et au silence entourant le harcèlement de rue. À l'issue de ce rapport, il nous semblait aussi important d'exposer les différentes pistes de solution qui ont été esquissées par les participantes elles-mêmes dans le cadre des focus groups, de même que celles qui sont issues des deux groupes de discussion que nous avons organisés avec les militantes de *La voix des jeunes compte* d'une part, et des intervenantes œuvrant dans le milieu communautaire, éducatif et institutionnel, d'autre part. Les participantes s'adressent notamment aux hommes et aux garçons; aux adultes en général, à ceux et celles qui sont témoins ou qui recueillent leur témoignage en particulier; ainsi qu'aux institutions d'enseignement et à la sphère politique.

LES RESPONSABILITÉS DES GARÇONS ET DES HOMMES

Pour la plupart des participantes et intervenantes consultées, une première étape serait de faire en sorte que les garçons et les hommes soient concernés par les violences commises par leurs pairs envers les filles, les femmes et les personnes des minorités de genre. « Ils ont une responsabilité dans la situation », rappelle Iris, et un « rôle primordial » à jouer dans la lutte contre le harcèlement de rue, ajoute Athéna. Les victimes, disent-elles, ne peuvent pas toujours porter la responsabilité d'éduquer ceux qui ne vivent pas de harcèlement de rue. Il s'agirait alors de les faire participer activement au travail de sensibilisation et d'opposition au harcèlement de rue. Pour Athéna, il faudrait intervenir sur l'« éducation entre gars » pour qu'ils apprennent à désapprouver publiquement des pratiques de harcèlement, à « ne pas rire, ne pas embarquer », mais plutôt à contester. Elle souhaiterait que les hommes de tout âge lèvent le tabou et discutent avec les personnes de leur entourage qui sont susceptibles de subir du harcèlement, afin de se rendre compte « à quel point c'est toujours présent dans la vie des femmes ». On sensibilise surtout les filles disent-elles, mais « on va pas parler aux gars », note Iris. Les intervenantes que nous avons consultées font elles aussi ce constat et le déplorent. Dans le contexte actuel où des groupes masculinistes s'affichent ouvertement sur les réseaux sociaux en ciblant spécifiquement le public des jeunes hommes, il paraît d'autant plus important de leur donner accès à un contre-discours (Ribeiro *et al.*, 2021).



Les participantes disent aussi que la plupart du temps, ce ne sont pas de jeunes garçons qui commettent ces actes, mais bien des adultes, « *des hommes dans la quarantaine* », précise Charlotte. Un constat qui mène Aissata à penser que :

« éduquer les jeunes garçons, ce serait pour les générations à venir, mais ceux qui nous harcèlent en ce moment, ce sont des personnes [...] qui ne sont plus sur les bancs de l'école. »

Charlotte en conclut « *que c'est peut-être plus à eux, qu'on devrait s'adresser* ». Mais comment? se demandent-elles.

CELLES DES ADULTES

Pour les intervenantes et les participantes, le problème ne vient pas uniquement du manque de sensibilisation des jeunes. Sont aussi en cause certains comportements, propos des adultes ou leur inaction, que ce soit en tant que témoins ou interlocuteurs et interlocutrices auprès de qui elles tentent de dévoiler leur vécu ou de porter plainte. « *Moi j'aimerais leur dire d'avoir plus d'oreilles que de bouche* », lance Ayli. Plusieurs se disent déçues des réactions de celles et ceux à qui elles se sont confiées, notamment de leur manque d'écoute. Les adultes devraient « *écouter, au lieu de parler, ou d'écouter pour donner une réponse* », ajoute-t-elle. Elles espèrent davantage de bienveillance de la part de leur entourage, alors qu'elles reçoivent plus souvent des consignes ou des blâmes. Iris déplore que personne ne lui ait jamais dit : « *c'est pas normal, by the way, que ça arrive* ». Elle aurait souhaité qu'on ne reporte pas la responsabilité sur elle. Certaines souhaiteraient que leurs parents et d'autres adultes de confiance se sensibilisent et abordent le harcèlement de rue avec les jeunes en tenant compte de leurs points de vue. Si on leur en avait parlé dès le plus jeune âge, elles auraient été mieux outillées pour faire face, dit Athéna.

Par ailleurs, l'inaction des témoins « *contribue, en fait, à l'expérience traumatisante qu'une personne peut vivre lorsqu'elle est victime de harcèlement de rue* », alors que leur intervention aurait le potentiel de « *réduire l'ampleur du trauma vécu* », dit Aissata. Selon Francine, il suffirait

« juste... de faire quelque chose, peu importe [...] au moins un petit geste pour montrer à la personne "je vois ce que tu vis, je comprends ce que tu vis, t'es pas seule là-dedans". »

Garder le silence, « *c'est la pire des choses à faire* », ajoute-t-elle. Selon Iris, l'intervention des témoins, si simple soit-elle, permet aux victimes de se sentir soutenues et validées. Il semble en effet que l'intervention des témoins sur le moment ou après les faits, en soutien aux victimes, contribue à leur sentiment de sécurité et de justice (Fileborn,



2017). Sasikala a suivi une formation de témoin actif et active¹⁵ et raconte que cela lui a permis de développer des stratégies d'intervention qu'elle a mises en œuvre par la suite pour mettre fin collectivement à des situations de harcèlement de rue.

DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les lieux d'enseignement font partie de l'environnement où des actes de harcèlement de rue sont commis, que ce soit par des membres du personnel scolaire, des inconnus croisés sur le trajet reliant l'école et la maison ou d'autres jeunes. C'est aussi vers ces institutions que des jeunes se tournent pour dévoiler leur vécu et chercher du soutien. Or, les participantes et les intervenantes consultées estiment que l'enjeu du harcèlement de rue n'est peu ou pas pris en compte par les institutions d'enseignement. Comme le dit Simone :

« J'en veux à l'école parce qu'on n'en parle pas. »

L'ensemble du personnel scolaire, de la direction en passant par les enseignant.e.s, les concierges et les conducteurs et conductrices d'autobus, pourrait être formé et outillé pour intervenir et soutenir adéquatement les élèves vivant du harcèlement de rue. Pour Marie, avoir accès à une personne ressource dans chaque école, pour recevoir les dévoilements d'élèves de façon anonyme, serait d'une grande utilité. Un tel dispositif permettrait aussi de dresser un portrait d'ensemble sur les violences vécues par les jeunes, une condition préalable pour intervenir de manière efficace.

Une intervenante remarque en outre qu'il existe, entre les jeunes, d'importantes inégalités d'accès aux ressources et outils existants pour comprendre les violences sexuelles, d'où l'importance d'en traiter en milieu scolaire. Les participantes évoquent plusieurs outils qui leur semblent utiles, groupes de discussion et ateliers d'autodéfense notamment. Par ailleurs, il semble que les enseignant.e.s qui, sur une base volontaire, se chargent de l'éducation à la sexualité à partir du programme conçu par le ministère de l'Éducation, ne sont pas formé.e.s, ni pour transmettre les contenus aux élèves ni pour offrir du soutien à celles et ceux qui en ont besoin. Selon les intervenantes consultées, certains organismes spécialisés possèdent l'expertise pour aborder de tels contenus avec des jeunes et leur offrir du soutien psychosocial. Il s'agirait selon elles de mettre en place des partenariats avec ces organismes pour permettre aux institutions d'enseignement de bénéficier de leurs ressources en matière d'éducation à la sexualité en milieu scolaire et collégial notamment.

¹⁵ Ce programme de formation s'appelle Stand Up, il est offert gratuitement et internationalement. Il a été créé par Right To Be, un organisme qui milite contre le harcèlement de rue : <https://www.standup-international.com/fr/fr/our-training/bystander>.



ET DE LA SPHÈRE POLITIQUE

Finalement, selon les intervenantes et les participantes, s'il existe bien une certaine volonté politique de sensibiliser les jeunes aux violences sexuelles, les moyens déployés jusqu'ici en milieu collégial et universitaire semblent encore insuffisants. De plus, le collectif *La voix des jeunes compte* revendique, depuis plus de cinq ans, la mise en œuvre d'une loi-cadre de prévention et de lutte contre les violences sexuelles dans les écoles primaires et secondaires du Québec, à l'instar de celle qui existe pour les établissements collégiaux et universitaires. Pour le moment, il n'existe pas de telle loi pour les mineures.

*« On nous pousse tout le temps à dénoncer, mais dénoncer où et comment et pourquoi, si on n'est jamais écoutées ? »
s'indigne Mya.*

Comme nous l'avons vu précédemment, lorsqu'elles ont tenté de dénoncer ou de porter plainte, auprès de la police ou auprès d'autres instances dédiées en milieu scolaire, elles ont souvent été déçues de l'inaction des autorités. De fait, la plupart des participantes estiment que la police ou les tribunaux ne sont pas toujours des avenues adéquates pour traiter le harcèlement de rue et préfèrent se tourner, par exemple, vers des ressources communautaires, dans le but d'obtenir du soutien. Un meilleur accès à des ressources spécialisées pour les jeunes, dans toute leur diversité, semble être un enjeu sur lequel se pencher de leur point de vue.

En effet, plusieurs recherches démontrent que les victimes de harcèlement de rue ne portent pas plainte, notamment parce que le système de justice n'est pas adapté pour répondre adéquatement à ce type de violence (Laniya, 2005). Puisque le harcèlement de rue consiste en une accumulation d'actes fréquents, commis par des auteurs anonymes de façon collective, il ne cadre pas dans le paradigme du système de justice qui s'appuie sur l'identification des auteurs, de leurs intentions, de preuves et de témoins. De fait, de nombreuses formes de harcèlement de rue ne sont pas criminalisées (comme les regards insistants, sifflements ou commentaires offensants, par exemple), « *c'est pas illégal, c'est pas légal, c'est juste... c'est là* », dit Élisabeth. Et la perspective d'en faire l'objet d'une réglementation ne fait pas consensus chez les principales concernées. En réponse aux critiques adressées au système de justice et son manque d'accessibilité, les approches alternatives en justice font l'objet d'un intérêt croissant du côté des organisations de lutte contre le harcèlement de rue (Fileborn et Vera-Gray, 2017).



CONCLUSION : REPOLITISER LE HARCÈLEMENT DE RUE

Comme nous l'avons mentionné en introduction de ce rapport, cette recherche-action s'appuie sur le constat consternant de l'absence de recherches, d'enquêtes et, par suite, de connaissances sur le harcèlement des filles dans l'espace public. Ce harcèlement semble encore largement sous-estimé et les moyens mis en place pour le contrer insuffisants. C'est pour briser ce silence que le CÉAF a entrepris de documenter et d'analyser les points de vue de jeunes femmes qui ont vécu du harcèlement de rue. Premières victimes des violences sexuelles commises dans l'espace public, elles sont pourtant les « grand.e.s oublié.e.s du mouvement #MoiAussi » (Souffrant, 2022), et leurs voix se font peu entendre dans les débats sur les violences faites aux femmes. Ces violences dont les participantes ont témoigné sont banalisées ou renvoyées à des faits divers, comme si on refusait de les voir pour ce qu'elles sont le signe d'un problème structurel. Nous avons démontré, à l'instar d'autres recherches, qu'elles relèvent des rapports de sexe, de race et de classe, et la particularité de cette recherche est de mettre également en lumière le rapport d'âge, qui nous semble déterminant pour comprendre le harcèlement de rue.

Nous avons vu que la majorité des violences qui caractérisent le harcèlement de rue commis envers les jeunes femmes sont le fait d'adultes, en l'occurrence majoritairement des hommes, des anonymes. Leurs pratiques sont sexualisantes et infantilisantes, et prennent différentes formes, depuis les interpellations verbales et rappels à l'ordre, jusqu'aux prises physiques sur les corps, en passant par la traque et le chantage. Les témoignages montrent aussi que le harcèlement de rue se produit souvent de jour, dans des espaces du quotidien, fréquentés au moment des faits. La récurrence de ces actes, le fait qu'ils soient commis par des adultes, au vu et au su d'autres adultes, font basculer la violence du côté de l'ordinaire. Ainsi, « *j'ai continué ma vie comme si de rien n'était [...] j'y pouvais rien donc j'ai continué comme si de rien n'était* », dit Aissata. Interroger le vécu des jeunes permet en creux de saisir les mécanismes d'intériorisation de la violence, ce moment de la vie où ce qui blesse, choque, traumatise devient progressivement banal, habituel, courant.

Pourtant, le harcèlement de rue génère de multiples effets psychiques : choc, incompréhension, honte, culpabilité, désillusion, etc. Il engendre également une hypervigilance dans l'espace public ainsi qu'une crainte envers les personnes inconnues, notamment les hommes, et alimente la peur presque omniprésente du viol. En résulte aussi un sentiment de perte de contrôle et d'objectification qui affecte le sens de l'autonomie. Les participantes sont amenées à constamment s'auto-surveiller, tant le regard potentiellement harceleur reste présent à l'esprit. Les effets du harcèlement de rue s'incarnent très tôt dans l'esprit, mais aussi dans les corps. Les jeunes femmes développent des tactiques d'évitement de certains lieux, limitant leur accès à l'espace public. Elles évitent aussi le regard des hommes et, pour cela, pensent stratégiquement leur manière de s'habiller et contrôlent leur apparence. Le harcèlement de rue participe ainsi à la ségrégation spatiale sexuée et à la reproduction des inégalités de genre. Les pratiques des participantes sont révélatrices des rapports de pouvoir, mais elles sont aussi le signe de

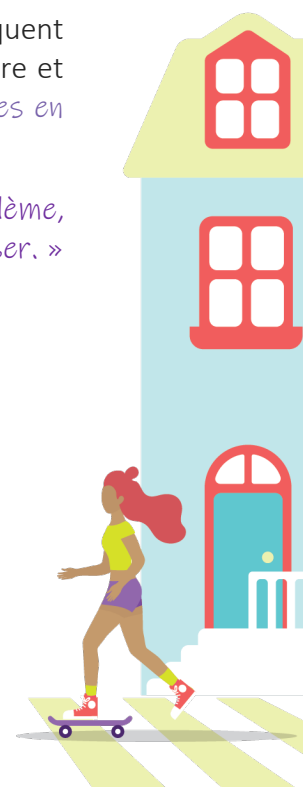


résistances, de négociations et de reconfigurations de ces rapports de pouvoir (Abu Lughod, 1990). Ces témoignages montrent malgré tout combien les jeunes femmes sont actives face au harcèlement de rue.

Cette recherche a également été l'occasion de se pencher sur les stratégies d'autodéfense qu'elles adoptent parfois pour affronter les harceleurs. Elles préfèrent souvent ignorer, fuir afin d'éviter une escalade de la violence ou parfois demander de l'aide, ce qui constitue en soi des manières souvent efficaces de se protéger. Elles ont aussi profité de l'occasion des focus groups pour échanger des techniques et raconter des exemples de ripostes, verbales et physiques, qu'elles ont mises en œuvre pour mettre fin à des situations de harcèlement de rue. Leurs témoignages mettent de l'avant la dimension collective de l'autodéfense, qui passe par le fait de se soutenir, de s'entraider, de s'organiser et de sortir ensemble, pour se sentir plus fortes. Leurs stratégies se développent au fil d'un apprentissage informel, ou plus formel dans le cadre des cours d'autodéfense ou d'arts martiaux, à travers lesquels elles apprennent de nouvelles techniques corporelles. C'est dans ces moments de partage de vécus que le soutien entre paires est précieux. Elles choisissent donc stratégiquement les personnes auprès de qui elles partagent leurs expériences, car lorsqu'elles se confient à des adultes, elles sont souvent confrontées à du déni, des réactions culpabilisantes, voire des mesures punitives. C'est aussi la raison pour laquelle la majorité d'entre elles ne dénonce pas auprès des autorités. Elles anticipent qu'elles ne seront pas crues, que le processus de plainte sera difficile et inefficace.

Plusieurs participantes ont rapporté que sans harcèlement de rue, leur vie serait très différente. Elles se sentiraient « *plus libres* », dit Marie ; elles pourraient « *vivre, tout simplement* », songe Francine. Selon Aissata, elles auraient plus confiance en elles. Elles pourraient davantage socialiser avec d'autres filles, prendre leur place et s'impliquer dans leur communauté, ajoutent Iris et Athéna. Les participantes souhaitent donc interpeller les garçons et les hommes, les adultes et la société dans son ensemble, et pointer leur responsabilité quant au harcèlement de rue. Leurs revendications, notamment celles portées par *La voix des jeunes compte*, s'adressent aussi aux institutions d'enseignement et à la sphère politique, en vue d'accompagner le changement social. Plusieurs remarquent que le harcèlement de rue est indissociable des autres violences basées sur le genre et l'âge et qu'il existera donc, tant qu'« *on permettra aux violences faites aux femmes en général d'exister* », remarque Athéna. Elle ajoute que le harcèlement de rue est :

« *un symptôme d'un plus grand problème, qu'il faut maintenant adresser.* »



BIBLIOGRAPHIE

- Abu Lughod, L. (1990). The Romance of Resistance : Tracing Transformations of Power Through Bedouin Women. *American Ethnologist*, 17(1), 41-55.
- Alessandrin, A. et Dagorn, J. (2018). Sexisme(s) urbain(s) : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville. *Enfances Familles Générations*, 30.
- Alvarez-Lizotte, P. et Caron, C. (2022). L'adultisme comme outil d'analyse critique : exemple appliqué à l'intervention sociojudiciaire auprès des jeunes vivant en contexte de violence conjugale, *Enfances Familles Générations* [En ligne], 41 <http://journals.openedition.org/efg/14238>.
- Blais, M., Dumerchat, M. et Simard, A. (2022, 30 juin). Harcèlement de rue : quatre idées reçues à démystifier, *La Conversation*.
- Blaya, C. (2018). Le cyberharcèlement chez les jeunes. *Enfance*, 3, 421-439.
- Bondi, L. et Metha, A. (1999). Embodied Discourse : On gender and fear of violence. *Gender, Place & Culture*, 6(1), 67-84.
- Bonnardel, Y. (2015). *La domination adulte. L'oppression des mineurs*, Le Mérévillois : Myriadis.
- Bowman, C. G. (1993). Street Harassment and the Informal Ghettoization of Women. *Harvard Law Review*, 106(3), 517-580.
- Cardelli, R. (2021). Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies. *Dynamiques régionales*, 12, 102-121.
- Caron, C. (2014). *Vues, mais non entendues. Les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Ceccato, V., Loukaitou-Sideris, A. (2022). Fear of Sexual Harassment and Its Impact on Safety Perceptions in Transit Environments : A Global Perspective. *Violence Against Women*, 28(1), 26-48.
- Centre d'éducation et d'action des femmes. (2017). *Résumé des résultats d'un questionnaire sur le harcèlement de rue à Montréal et extraits de témoignages*.
- Chetcuti-Osorovitz, N. et Jean-Jacques, S. (2018). Usages de l'espace public et lesbianisme : sanctions sociales et contournements dans les métropoles françaises. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(175), 151-167.
- Cinq-Mars, I. et Perraton, C. (1989). Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps. *Recherches féministes*, 2(1), 19-32.
- Collins, P. H. (1990), *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. New York : Routledge.



- Condon, S., Lieber, M. et Maillochon, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. *Revue française de sociologie*, 2(2), 265-294.
- Cossette, S. M. et Boucher, N. (2021). Les adolescentes, tacticiennes de l'espace public : Usages engagés et expériences transgressives des adolescentes dans les parcs de Pointe-aux-Trembles (Montréal). *Canadian Journal of Urban Research*, 30(2), 109-123.
- Côté, I., Lavoie, K. et Trottier-Cyr, R.-P. (2020). *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Cotter, A. et Savage, L. (2018). *La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (85-002-X)*. Statistique Canada.
- Courcy, I., Lavoie Mongrain, C. et Blais, M. (2022). *Rapport de recherche sur le harcèlement de rue à Montréal. Un portrait statistique de la pluralité des expériences, des manifestations et des contextes*. Montréal : SAC de l'UQAM/CÉAF de Montréal.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Dagorn, J. et Rubi, S. (2016). Genre et violences à l'école : défaire les stéréotypes sexués à l'école. Dans É. Debarbieux, *L'école face à la violence : Décrire, expliquer, agir* (p. 83-99). Paris : Armand Colin.
- Davis, D. (1994). The Harm That Has No Name : Street Harassment, Embodiment, and African American Women. *UCLA Women's Law Journal*, 4(2), 113-178.
- DelGreco, M. et Christensen, J. (2019). Effects of Street Harassment on Anxiety, Depression, and Sleep Quality of College Women. *Sex Roles*, 82, 473-481.
- Delphy, C. (1995). L'état d'exception : la dérogation au droit commun comme fondement de la sphère privée, *Nouvelles Questions Féministes*, 16(4), 73-114.
- _____. (2001) [1991]. *L'Ennemi principal. 2. Penser le genre*. Paris : Syllepse.
- Dekker, M. (2019). Faire réagir les témoins face au harcèlement de rue. Enquête sociologique sur la politisation des rapports de genre dans l'espace public. *Politix*, 1(125), 87-108.
- Fairchild, K., Rudman, L. A. (2008). Everyday Stranger Harassment and Women's Objectification. *Soc Just Res*, 21, 338-357.
- Ferraro, K. F. (1996). Women's Fear of Victimization : Shadow of Sexual Assault ? *Social Forces*, 75(2), 667-690.
- Fileborn, B. (2019). Naming the unspeakable harm of street harassment : a survey-based examination of disclosure practices. *Violence against Women*, 25(2), 223-248.



- _____ (2017). Bystander intervention from the victims' perspective : experiences, impacts and justice needs of street harassment victims. *Journal of Gender-Based Violence*, 1(2), 187-204.
- Firestone, S. (1972). *La dialectique du sexe*. Paris : Stock.
- Flasher, J. (1978). Adulthood. *Adolescence*, 13(51), 517-523.
- Fleetwood, J. (2019). Everyday self-defence : Hollaback narratives, habitus and resisting street harassment. *Br J Sociol*, 70, 1709-1729.
- Flynn, C., Damant, D. et Lessard, G. (2015), Le projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative, *Recherches féministes*, 28(2), 53-79.
- Gardner, C. B. (1989). Analyzing gender in public places : rethinking Goffman's vision of everyday life. *The American Sociologist*, Spring, 42-56.
- _____ (1995). *Passing By : Gender and Public harassment*. Berkeley : University of California Press.
- Gordon, M. T. et Riger, S. (1989). *The female fear*. New York : New York Free Press.
- Guillaumin, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes. *Questions Féministes*, 2, 5-30.
- _____ (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris : Côté-femmes.
- Hollander, J. (2004). « I Can Take Care of Myself » The Impact of Self-Defense Training on Women's Lives. *Violence against women*, 10(3), 205-235.
- Hutson, A. C. F. et Krueger, J. C. (2019). The Harasser's Toolbox : Investigating the Role of Mobility in Street Harassment. *Violence Against Women*, 25(7), 767-791.
- Institut national de santé publique du Québec. (2022, 12 mai). *Ampleur des agressions sexuelles chez les jeunes*. <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques/jeunes>.
- Jackson, M., Cassidy, W. et Brown, K. (2009). Out of the mouth of babes : Students' voice their opinions on cyber-bullying. *Long Island Education Review*, 8(2), 24-30.
- Johnson, H. et Dawson, M. (2011). *Violence Against Women : Research and Policy Perspectives*. Don Mills : Oxford University Press.
- Kearl, H. (2010). *Stop Street Harassment : Making Public Places Safe and Welcoming for Women*. ABC-CLIO.
- Kelly, L. (1988). *Surviving Sexual Violence*. Cambridge: Polity press.



- Kissling, E. (1991). Street Harassment : The language of Sexual Terrorism. *Discourse Society*, 2(4), 451-460.
- Koskela, H. (1999). « Gender Exclusions » : Women's Fear of Violence and Changing Relations to Space. *Geogr. Ann.*, 81(B), 111-124.
- _____. (2000). « The gaze without eyes » : video-surveillance and the changing nature of urban space. *Progress in Human Geography*, 24, 243-265.
- Laniya, O.O. (2005). Street smut : Gender, media, and the legal power dynamics of street harassment, or « hey sexy » and other verbal ejaculations. *Columbia Journal of Gender & Law*, 14, 91-142.
- Larin, V. (2023, 30 mars). Des « chasseurs de pédophiles » arrêtés. *La Presse*.
- Lenton, R. et al. (1999). Sexual Harassment in Public Places : Experiences of Canadian Women. *Canadian Review of Sociology*, 36(4), 517-540.
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
- Listerborn, C. (2015.) Geographies of the veil : violent encounters in urban public spaces in Malmö. Sweden, *Social & Cultural Geography*, 16(1), 95-115.
- Logan, L. S. (2015). Street Harassment : Current and Promising Avenues for Researchers and Activists. *Sociology Compass*, 9(3), 196-211.
- Lubitow, A. et al. (2017) Transmobilities : Mobility, Harassment, and Violence Experienced by Transgender and Gender Nonconforming Public Transit Riders in Portland, Oregon. *Gender, Place & Culture*, 24(10), 1398-1418.
- MacCannell, D. et MacCannell, J. F. (1993). Violence, power and pleasure. A revisionist reading of Foucault from the victim perspective. Dans C. Ramazanoglu (dir.). *Up against Foucault. Explorations of some tensions between Foucault and feminism* (p. 203-238). Londres : Routledge.
- Macdonald J.-A. et al. (2011) Include Them and They Will Tell You: Learnings from a Participatory Process with Youth. *Qualitative Health Research*, 21(8), 1127-1135.
- Macmillan, R., Nierobisz, A. et Welsh, S. (2000). Experiencing the Streets : Harassment and Perceptions of Safety among Women. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 37(3), 306-322.
- Maillochon, F. (2004). Violences dans l'espace public. Dans S. Denèfle (dir.), *Femmes et villes* (p. 207-224). Tours : Presses universitaires François Rabelais.
- Maruejols, E. et Raibaud, Y. (2012). Filles/Garçons : l'offre de loisirs. Asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes. *Vie*, 167, 86-91.
- Moody, Z. et al. (2013). Violences entre pairs : les filles se distinguent, *Recherches & éducations*, 8, 33-47.



- Mathieu, N.-C. (1991). Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie. Dans *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe* (p. 173-181). Paris : Éditions Côté-femmes.
- Meehan, C. (2022). « You don't hear about girls sending unwanted photos, there must be a willy waiver ! » Young women's use of humour as safety work when receiving unsolicited dick pics. *Journal of Gender-Based Violence*, 6(3), 551-566.
- Millepied, A. (2017). L'autodéfense féministe : entre travail sur soi et transformation collective. *Nouvelles Questions Féministes*, 36, 50-65.
- Montell, F. (1999) Focus group interviews : a new feminist method. *NSWA Journal*, 11(1), 44-71.
- N'Diaye, P. (2006). Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme. Dans Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale : Représenter la société française* (p. 37-54). Paris : La Découverte.
- Niget, D. (2012). « Bad girls ». La violence des filles : généalogie d'une panique morale. Dans Coline Cardi (dir.), *Penser la violence des femmes* (p. 300-313). Paris : La Découverte.
- Oswald, F. et al. (2020). I'll Show You Mine so You'll Show Me Yours : Motivations and Personality Variables in Photographic Exhibitionism. *The Journal of Sex Research*, 57(5), 597-609.
- Pain, R. (1991). Space, sexual violence and social control : integrating geographical and feminist analyses of women's fear of crime. *Progress in Human Geography*, 15(4), 415-431.
- Raibaud, Y. (2015). *La ville par et pour les hommes*. Paris : Belin.
- Ribeiro, M. et al. (2021). The Evolution of the Manosphere across the Web. *Proceedings of the International AAAI Conference on Web and Social Media*, 15(1), 196-207.
- Rivière, C. (2017). La fabrique des dispositions urbaines. Propriétés sociales des parents et socialisation urbaine des enfants. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1(216-217), 64-79.
- Rodó-Zárate, M. (2014). Managing fear in public space: young feminists' intersectional experiences through Participatory Action Research. *Les cahiers du CEDREF*, 21 [En ligne : <https://journals.openedition.org/cedref/967>].
- Romito, P. (2006). *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*. Paris : Éditions Syllepse, coll. « Nouvelles Questions féministes ».
- Randall, M. (2010). Sexual Assault Law, Credibility, and « Ideal Victims » : Consent, Resistance, and Victim Blaming. *Canadian Journal of Women and the Law*, 22(2), 397-434.



- Salmona, M. (2018). La mémoire traumatique : violences sexuelles et psycho-trauma. *Les Cahiers de la Justice*, 1, 69-87.
- Stanko, E. (1987). Typical Violence, Normal Precaution : Men, Women and Interpersonal Violence in England, Wales, Scotland and the USA. Dans J. Hanmer et M. Maynard (dir.), *Women, Violence and Social Control* (p. 122-134). Amherst : Humanities Press International.
- Souffrant, K.-A. (2022). *Le privilège de dénoncer. Justice pour toutes les victimes de violences sexuelles*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Thibault, S., Pagé, G., Boulebsol, C. et coll. (2022). *Justice pour les femmes marginalisées victimes de violences sexospécifiques. Ce que la littérature et les intervenantes nous apprennent*. Montréal : SAC-UQAM/FMHF/RMFVVC/CLES/RQCALACS.
- Thompson, C. et Wood, M. (2018) A media archaeology of the creepshot. *Feminist Media Studies*, 18(4), 560-574.
- Turgeon, J. et Rinfret-Raynor, M. (1993). La peur du crime chez les femmes et les différentes formes de violence qu'elles subissent. *International Review of Community Development*, (30), 107-115.
- Valentine, G. (1992). Images of danger : women's sources of information about the spatial distribution of male violence. *Area*, 24(1), 22-29.
- Vera-Gray, F. (2016). Men's stranger intrusions : Rethinking street harassment. *Women's Studies International Forum*, 58, 9-17.
- Vitis, L. (2021). Media representations of camera sexual voyeurism in Singapore : a medicalised, externalised and community problem. *Feminist Media Studies*, 21(7), 1158-1175.
- Yanar, Z. M., Fazli, M., Rahman, J. et Farthing, R. (2016). Research Ethics Committees and Participatory Action Research with Young People : The Politics of Voice. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 11, 122-128.
- Zeilinger, I. (2004). Entre visibilité et invisibilité : les lesbiennes face à la violence dans l'espace public. Dans Sylvette Denèfle (dir.), *Femmes et villes* (p. 195-206). Tours : Presses Universitaires François-Rabelais.

